



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD 2005-2014)

Les deux premières années



Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD 2005-2014)

Les deux premières années

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits exposés dans le présent document et des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune opinion quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Copyright © 2008 UNESCO

Section de coordination de la DEDD (ED/UNP/DESD)
Division de la coordination des priorités des Nations Unies en matière d'éducation
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France

e-mail : esddecade@unesco.org

Site Web : www.unesco.org/education/desd

Contents

I	Introduction	5
I.1	Objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable	5
I.2	L'éducation au service du développement durable	6
I.3	Relations avec l'EPT, la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et les Objectifs du Millénaire pour le développement	7
II	Cadres et mécanismes conçus pour guider la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable	8
II.1	Le Plan international de mise en œuvre de la Décennie	8
II.2	Le double rôle de l'UNESCO	9
II.3	Mécanismes visant à faciliter le rôle de chef de file de l'UNESCO à l'échelon mondial	9
II.4	Mécanismes visant à faciliter la contribution de l'UNESCO à la mise en œuvre	12
II.5	Plan d'action de l'UNESCO pour la DEDD	12
II.6	Mécanismes d'établissement des rapports	15
III	Bilan des deux premières années	17
III.1	Afrique	18
III.2	États arabes	23
III.3	Asie et Pacifique	24
III.4	Europe et Amérique du Nord	29
III.5	Amérique latine et Caraïbes	34
III.6	Initiatives de l'UNESCO	38
IV	Stratégies de promotion de l'EDD	45
IV.1	Renforcement des capacités et formation	45
IV.2	Promotion de l'EDD par la recherche-développement et l'innovation	48
IV.3	Les technologies de l'information et de la communication et l'EDD	50
V	Les perspectives futures	52
V.1	Les défis	52
V.2	Les mesures nécessaires	52
VI	Conclusion	54
	Annexes	
	Annexe 1 - Liste des sigles	55
	Annexe 2 - Tableau de bord de la Section de coordination de la DEDD	56
	Annexe 3 - Les mécanismes de coordination de la DEDD dans le monde	58

I Introduction

À sa 57^e session, en décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 57/254, dans laquelle elle a proclamé la période 2005 – 2014 Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD), en soulignant le rôle décisif de l'éducation dans le développement durable, et a désigné l'UNESCO comme chef de file de la Décennie.

L'UNESCO est donc l'organisation chargée de coordonner et de promouvoir la mise en œuvre de la DEDD. Comme il lui était demandé dans la résolution 57/254, elle a pris la tête de l'établissement d'un Plan international de mise en œuvre de la Décennie en consultation avec les États membres, les organismes des Nations Unies, les OIG, les ONG, les universités et les réseaux partenaires.

La Décennie a été lancée au niveau international par M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, au Siège de l'ONU à New York le 1^{er} mars 2005.¹ Une série de lancements régionaux et nationaux ont suivi dans différentes parties du monde.

La DEDD offre une occasion de promouvoir la vision d'une communauté mondiale plus durable et plus juste à travers différentes activités d'éducation, de sensibilisation du public et de formation. De plus, le cadre de la Décennie fait ressortir le rôle déterminant des programmes d'éducation et d'apprentissage des compétences de la vie quotidienne qui donnent aux communautés les moyens de concevoir elles-mêmes des solutions locales durables aux problèmes liés à la pauvreté et à la vulnérabilité.

Objet du présent rapport d'étape

La mise en œuvre de la DEDD a considérablement progressé depuis son lancement international en mars 2005. Outre les lancements régionaux et nationaux, des progrès ont été réalisés sur le plan des moyens institutionnels comme des programmes aux niveaux international, régional et national. Le présent rapport a pour objet de mettre en relief et de présenter aux États membres tout ce qui a été accompli au cours des deux années qui se sont écoulées depuis le lancement international de la Décennie, mais aussi de faire le point des initiatives en cours à l'UNESCO qui, bien qu'établies antérieurement à la Décennie, représentent des contributions majeures à sa mise en œuvre et ne sauraient donc être passées sous silence. Tout aussi importantes sont les recommandations qui y sont formulées en vue de remédier aux problèmes rencontrés et de renforcer les mesures qui se révèlent efficaces.

I.1 Objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

La Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable couvre un vaste champ d'action et ses effets potentiels sont considérables. L'objectif premier, tel qu'il est énoncé dans la résolution 59/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies, est d'« encourager[] les gouvernements à envisager d'inclure dans leurs stratégies et plans d'action respectifs, et, le cas échéant, dans leurs plans de développement nationaux des mesures permettant de donner effet à la Décennie ». Celle-ci vise à intégrer les valeurs, les activités et les principes indissociablement liés au développement durable à toutes les formes d'éducation et d'apprentissage et de favoriser un changement dans les attitudes, les comportements et les valeurs propre à assurer un avenir plus viable sur le plan social, environnemental et économique.



1 Un enregistrement vidéo du Lancement international de la DEDD, d'une durée de 5 minutes, est disponible en ligne à l'adresse suivante : http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=46887&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Le principe fondamental sur lequel repose la Décennie consiste à utiliser l'éducation – formelle, non formelle et informelle – comme un vecteur efficace pour susciter un changement dans les valeurs, les attitudes et les modes de vie qui garantisse un avenir viable et l'avènement de sociétés équitables. À cet effet, la DEDD offre aux gouvernements nationaux l'occasion de repenser et de réorienter les diverses dimensions de l'éducation et de la formation de façon que le processus d'apprentissage trouve des applications adaptées aux réalités locales, et encourage les apprenants à considérer le monde avec le souci de la durabilité, et donc du développement durable. La Décennie vise à obtenir ces résultats en poursuivant les objectifs ci-après :

- faciliter l'établissement de réseaux, les liens, les échanges et l'interaction entre les parties prenantes dans le domaine de l'éducation au service du développement durable (EDD) ;
- promouvoir l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en matière d'EDD ;
- aider les pays à progresser dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par des efforts dans le domaine de l'éducation au service du développement durable ;
- offrir aux pays de nouvelles opportunités d'intégrer l'EDD dans leurs efforts de réforme de l'éducation.

I.2 L'éducation au service du développement durable

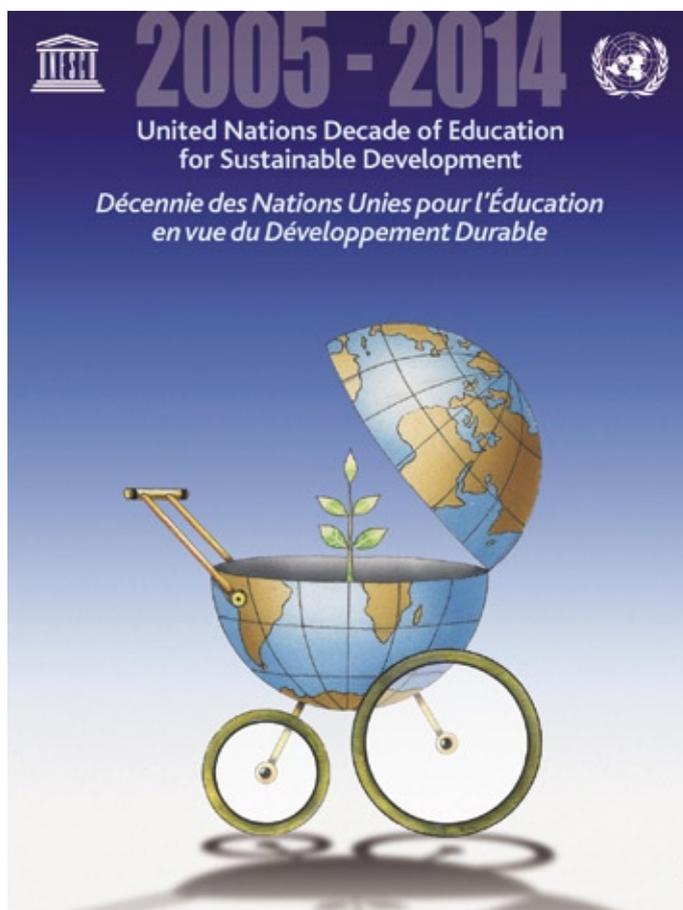
Le champ de l'éducation au service du développement durable couvre l'ensemble complexe des questions qui touche à l'environnement, à la société et à l'économie. L'EDD prépare les apprenants à faire face aux menaces qui pèsent sur la durabilité de la planète et à leur trouver des solutions. La plupart des thèmes relevant de l'EDD ont été définis lors des conférences suivantes :

1. Le Sommet planète Terre organisé à Rio de Janeiro en 1992, où la communauté internationale s'est penchée sur les questions relatives à la durabilité de la planète ;

2. Le Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg en 2002, où il a été reconnu que l'éducation peut en effet placer les préoccupations relatives à la durabilité au centre du processus d'apprentissage. À cette conférence, les gouvernements sont convenus de réorienter les systèmes éducatifs selon une vision de la durabilité qui lie bien-être économique et respect de la diversité culturelle, de la Terre et de ses ressources.

La DEDD est axée sur quatre grands objectifs de l'éducation au service du développement durable :

- améliorer l'accès à une éducation de base de qualité ;
- réorienter les programmes d'éducation existants ;
- accroître la compréhension et la sensibilisation du public ;
- offrir des possibilités de formation.



Les principales caractéristiques de l'éducation au service du développement durable

L'EDD :

- repose sur les principes et les valeurs fondamentales du développement durable ;
- vise la prospérité des trois sphères concernées par la durabilité - l'environnement, la société et l'économie ;
- encourage l'apprentissage tout au long de la vie ;
- est adaptée au contexte local et au milieu culturel ;
- se fonde sur les besoins, les perceptions et la situation existant à l'échelon local, tout en reconnaissant que les réponses apportées aux besoins locaux ont des effets et des conséquences au niveau international ;
- mobilise les services éducatifs formels, non formels et informels ;
- s'adapte au caractère évolutif du concept de durabilité ;
- prête attention aux contenus, en tenant compte du contexte, des enjeux mondiaux et des priorités locales ;
- renforce les capacités de la société civile en vue de promouvoir la participation de la communauté à la prise de décision, la tolérance sociale, une gestion avisée de l'environnement, la capacité d'adaptation de la main d'œuvre et la qualité de la vie ;
- a un caractère interdisciplinaire - aucune discipline ne peut revendiquer l'EDD comme constituant son domaine propre ; toutes peuvent y contribuer ;
- utilise diverses techniques pédagogiques de nature à promouvoir l'apprentissage fondé sur la participation et des capacités de réflexion d'un ordre plus élevé.

L'avènement d'un avenir plus viable suppose pour commencer que chacun fasse des choix éclairés sur la base d'une meilleure compréhension des répercussions de nos présentes habitudes de production et de consommation sur les ressources naturelles de notre planète. Il implique aussi que différents groupes de population dans le monde (ainsi que les générations futures) soient capables et en mesure de pourvoir à leurs besoins.

Des millions de jeunes comme d'adultes consacrent de longues périodes de leur existence à leur éducation (dans des contextes formels, non formels et informels), de sorte que les écoles et les autres services d'éducation et de formation aux compétences de base jouent à l'évidence un rôle important dans la promotion des valeurs, des comportements et des styles de vie propres à favoriser le développement durable.

I.3 Relations avec l'EPT, la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et les Objectifs du Millénaire pour le développement

Compte tenu des initiatives internationales déjà en cours, comme l'Éducation pour tous (EPT), la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé à l'UNESCO de créer des liens « additionnels » entre elles et la DEDD.

Si la Décennie a des éléments communs avec d'autres initiatives internationales, elle en diffère par la nature même de sa mission. Elle se distingue de l'EPT et de la DNUA en ce que ces deux initiatives défendent le droit de tous à l'éducation et prennent en compte les besoins de tous les apprenants, et en particulier de ceux qui n'ont pas accès à une éducation de base de qualité, tandis qu'elle met l'accent

sur la nécessité et la pertinence de l'éducation au service du développement durable pour tous, dans le contexte de l'éducation formelle et en dehors de ce contexte.

La DEDD a une portée plus vaste que les autres initiatives car elle ne concerne pas seulement l'éducation mais a trait aux conséquences de notre manière de vivre, de nos attitudes et de nos valeurs sur la durabilité, non pas simplement de nos sociétés, mais de notre planète.

Au delà de ce qui les différencie, les quatre initiatives internationales ont en commun les caractéristiques suivantes :

- La volonté d'améliorer la qualité de la vie : toutes visent à combattre la pauvreté et à améliorer la santé ;
- La défense des droits de l'homme : toutes conçoivent l'éducation comme un droit et ont pour objectif de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, et de faire avancer les droits de l'homme de tous, en particulier des minorités et des autres groupes marginalisés ;
- L'engagement en faveur de l'éducation : toutes reposent sur la foi en l'éducation, qui donne aux individus les moyens de réaliser leurs potentialités et d'exercer un contrôle croissant sur les décisions qui les affectent. Les OMD et la DEDD visent des fins plus générales au-delà de l'éducation, tandis que l'EPT et la DNUA ont pour objet de s'assurer que l'éducation de base et, dans ce cadre, l'alphabétisation sont accessibles à tous ;
- L'importance accordée à l'enseignement primaire : toutes reconnaissent que l'enseignement primaire joue un rôle décisif dans le développement ;
- La participation de chacun à l'éducation et au développement : toutes les initiatives exigent non seulement l'engagement des gouvernements, mais aussi la participation active des organisations, de la société civile, du secteur privé, des communautés et de chaque individu.

En outre, la DEDD présente des points communs avec certaines initiatives :

- Le souci de la qualité de l'éducation : l'EPT et la DEDD mettent l'accent sur la qualité de l'apprentissage, tant du point de vue du contenu que de son acquisition ;
- La place faite à l'éducation non formelle : l'EPT, la DEDD et la DNUA privilégient l'apprentissage non formel qui a lieu en dehors du système scolaire, mais aussi à l'école ;
- L'alphabétisation : la DNUA et l'EPT sont deux initiatives qui insistent sur l'alphabétisation en tant qu'élément essentiel de l'apprentissage et de l'éducation ; la DNUA renforce l'EPT et la DEDD du fait que l'alphabétisation est une condition essentielle de la réalisation d'autres objectifs.

On pourra consulter la brochure intitulée « Liens entre les initiatives globales en matière d'éducation », qui présente sous une forme synoptique les similitudes et les différences entre la DEDD, l'EPT, la DNUA et les OMD.²

2 <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001408/140848m.pdf>

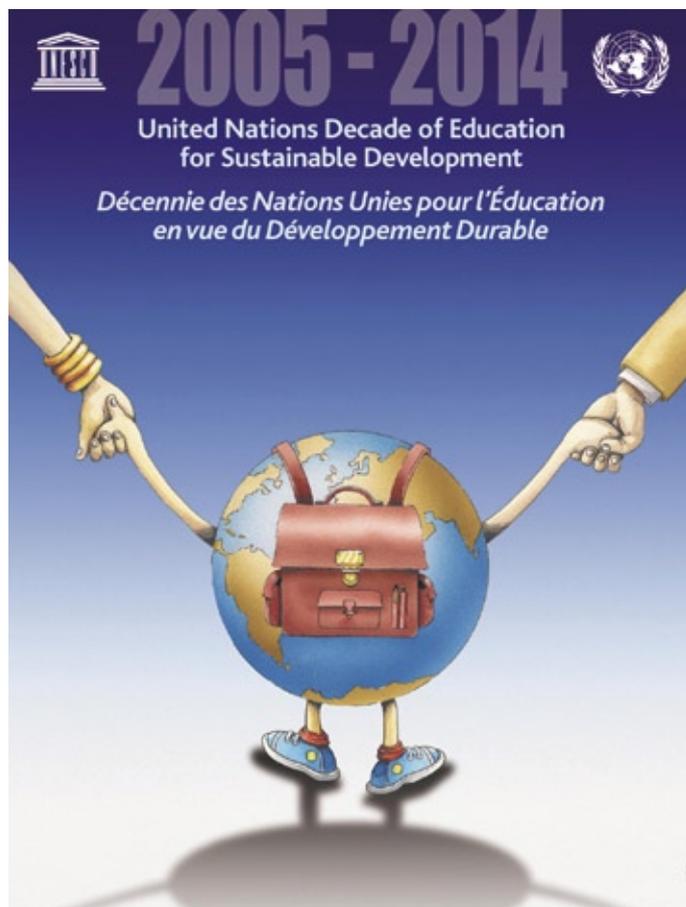
II Cadre et mécanismes conçus pour guider la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

II.1 Le Plan international de mise en œuvre de la Décennie

Lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) à sa 57^e session en décembre 2002 (résolution 57/254), elle a demandé à l'UNESCO, en tant qu'organisation chef de file, d'élaborer un projet de programme d'application international, en précisant les liens avec les programmes d'éducation existants, en particulier le Cadre d'action de Dakar (avril 2000) et la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA), lancée en 2003.

Après consultation des États membres de l'UNESCO, de l'ensemble du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales (OIG), des organisations non gouvernementales (ONG), des universités et des réseaux partenaires, le projet de Plan international, dûment relu par des chercheurs et des spécialistes de premier plan, a été soumis en juillet 2004 au Groupe de haut niveau sur la Décennie, chargé de conseiller le Directeur général de l'UNESCO. Il a ensuite été présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa 59^e session (New York, 18 et 19 octobre 2004), puis au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 171^e session (Paris, avril 2005).

Le texte officiel³ que le Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté à sa 172^e session en 2005 est un document de stratégie définissant un cadre général à l'intention de tous les partenaires appelés à contribuer à la Décennie. Il décrit les tâches assignées à l'UNESCO en tant que chef de file, énumère les principales étapes et décrit les pistes devant permettre d'aller de l'avant, l'objectif étant de stimuler la créativité et l'énergie nécessaires au succès de la DEDD.



© UNESCO / Kaci

3 Le Plan international de mise en œuvre de la Décennie est maintenant accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001403/140372e.pdf>

La DEDD offrant une occasion de contribuer à un avenir viable et de soutenir les efforts nationaux dans le cadre de diverses initiatives transversales, où l'UNESCO peut jouer un rôle de catalyseur, il est d'une importance vitale d'adopter une démarche transsectorielle et interdisciplinaire, intégrant les contributions de tous les organismes des Nations Unies, de l'ensemble des secteurs et unités de l'UNESCO et des autres parties prenantes.

II.2 Le double rôle de l'UNESCO

En sa qualité de chef de file pour la Décennie, l'UNESCO est appelée à jouer deux rôles étroitement liés – le premier au niveau mondial et le second au sein du système des Nations Unies. Au niveau mondial, l'UNESCO donne l'impulsion en vue de catalyser, coordonner et appuyer les efforts de la communauté internationale et ce processus mondial ; au sein du système des Nations Unies, elle intervient en tant qu'agent d'exécution de la Décennie.

Des comités ad hoc tels que le Comité de coordination interinstitutions et le Groupe de référence sur la DEDD guident l'action de l'UNESCO au niveau mondial. Cette action se fonde sur le Plan international de mise en œuvre, élaboré en consultation avec les États membres, les ONG et les réseaux et universités partenaires.

La contribution de l'UNESCO sur le plan des programmes, en tant qu'organisme d'exécution, repose sur le Plan d'action pour la Décennie.

II.3 Mécanismes visant à faciliter le rôle de chef de file de l'UNESCO à l'échelon mondial

Un certain nombre de mécanismes de consultation et de coordination ont été établis pour faciliter l'action mondiale de l'UNESCO en tant que chef de file.

Secrétariat de la DEDD

Le secrétariat de la DEDD, établi au sein de la Section de l'éducation pour le développement durable de la Division de la coordination des priorités des Nations Unies en matière d'éducation, supervise, guide, appuie et coordonne les différents programmes et modules thématiques tout en veillant à assurer la cohérence des activités internes. De courts textes sur la Décennie ont été distribués à cet effet à tous les fonctionnaires de l'UNESCO afin qu'ils soient à même de mentionner et présenter la DEDD dans leurs communications écrites et orales destinées à des réunions internationales.

Le secrétariat⁴ assure aussi la liaison entre le Comité de coordination interinstitutions, le Groupe de référence sur la Décennie, le Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation, les commissions nationales pour l'UNESCO et les bureaux régionaux et unités hors Siège de l'UNESCO.

Groupe de haut niveau sur la Décennie

Le Groupe de haut niveau sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable⁵ guide l'UNESCO dans la mise en œuvre de la DEDD. Convoqué par le Directeur général de

4 Voir le tableau de bord de la Section de coordination de la DEDD qui figure à l'annexe 2.

5 Le Groupe se compose des membres suivants : M. Akito Arima, sénateur et ancien ministre de l'éducation, de la science, des sports et de la culture du Japon, le professeur Alpha Omar Konaré, président de la Commission de l'Union africaine et ancien président de la République du Mali, M. Carl Lindberg, ancien secrétaire d'État adjoint auprès du Ministère de l'éducation et de la science du Royaume de Suède, M. Steven Rockefeller, président du Rockefeller Brothers Fund, Mme Mary Joy Pigozzi, vice-présidente de l'Academy for Education Development, et Mme Rosiska Darcy de Oliveira, ancien ministre de l'environnement du Brésil et présidente du Women's Leadership Centre (Brésil).



© UNESCO / S.Khatri

l'UNESCO, il se compose de personnalités éminentes et de spécialistes des questions de politique, d'économie, de culture et de société. Il a pour tâche de conseiller l'UNESCO en vue d'intensifier l'appui apporté à la DEDD aux plus hauts niveaux, et de la guider dans sa stratégie pour aider ses partenaires à mobiliser des ressources en faveur de l'EDD.

Le Groupe de haut niveau a tenu sa première réunion le 20 juillet 2004 au Siège de l'UNESCO, à Paris. Le Directeur général de l'UNESCO a convoqué une deuxième réunion le 8 février 2007, également à l'UNESCO.

À sa deuxième réunion, le Groupe de haut niveau a fait observer que la Décennie offrait une occasion unique de jeter les bases solides d'une réforme globale de l'éducation et de l'apprentissage visant à mieux les adapter aux réalités de la vie quotidienne et des différentes communautés.

Prenant acte du rapport de la récente réunion, en janvier 2007, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le Groupe de haut niveau a reconnu que le changement climatique est un sujet de préoccupation mondiale qui doit être intégré dans les actions de sensibilisation, d'apprentissage et d'éducation pour un avenir viable, de façon à ancrer dans la vie quotidienne les comportements propices au développement durable. De plus, il a souligné la nécessité de renforcer la dimension éthique de l'EDD, en adoptant par exemple un même message simple et clair mettant en relief les responsabilités de chacun à l'égard de la planète, notre destin commun et les relations d'interdépendance. Les membres du Groupe de haut niveau ont réaffirmé leur engagement en faveur de la Décennie et leur volonté de continuer d'en propager et défendre les objectifs, ainsi que le besoin crucial de faire en sorte que les concepts de l'EDD deviennent une préoccupation constante des citoyens du monde.

Les rapports de ces réunions peuvent être consultés sur le site Web de la Décennie.⁶

Comité de coordination interinstitutions sur la DEDD (IAC/DESD)

L'une des plus grandes difficultés est d'inscrire les priorités de l'EDD dans les activités des organisations des Nations Unies de manière cohérente et sans tarder.

Le Comité de coordination interinstitutions sur la DEDD est l'un de ces mécanismes qui a pour fonction d'amener les organisations internationales à collaborer ensemble sans exclusive pour une mise en œuvre efficace de la Décennie. Le Comité renforcera et mettra en avant le rôle de l'éducation dans la Décennie

6 http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=27234&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

et ce que cela implique pour toutes les formes d'éducation – y compris les liens avec d'autres initiatives internationales comme la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, l'Éducation pour tous, EDUSIDA et les OMD.

Le Comité de coordination s'est réuni une première fois les 12 et 13 juin 2006 à Paris, puis le 2 mai 2007 à New York. Les résultats de ses délibérations ont été regroupés dans deux rapports détaillés.⁷

Groupe de référence sur la DEDD

Le Groupe de référence de la DEDD se compose d'experts de différents aspects de l'éducation au service du développement durable (EDD). Son rôle est d'aider le secrétariat de la DEDD à relever les différents défis que représente la Décennie, à mener une réflexion stratégique sur ce que l'UNESCO peut et devrait faire, et de faciliter la coordination et la mobilisation d'un ensemble diversifié de partenaires et de parties prenantes. Il facilitera les efforts de l'UNESCO pour définir des orientations stratégiques et renforcer la mobilisation de ses partenaires.

Le Groupe de référence a tenu sa première réunion les 19 et 20 octobre 2006 au Siège de l'UNESCO, à Paris. Sa deuxième réunion se tiendra du 19 au 21 septembre 2007 à l'UNESCO. Les résultats et les recommandations de la première réunion ont fait l'objet d'un rapport détaillé.⁸



© UNESCO / S.Khatiri

Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation

Pour mesurer efficacement les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la DEDD, il a été créé un groupe de travail chargé de guider l'élaboration d'une série d'indicateurs et de faire avancer l'établissement d'un cadre de suivi et d'évaluation. Compte tenu des diverses composantes de la Décennie et de ses relations avec les trois piliers du développement durable, la culture constituant un thème transversal, le

7 Final Summary Report – United Nations Inter-Agency Committee Meeting on the DESD, UNESCO, Paris, 12-13 juin 2006.

8 Notes for the Record, DESD Reference Group Meeting, 19 et 20 octobre 2006, UNESCO, Paris.



© UNESCO / S.Khatri

Groupe d'experts se compose de spécialistes internationaux et nationaux ayant des compétences et une expérience dans les domaines suivants : politiques et gestion de l'éducation, statistiques de l'éducation, éducation relative à l'environnement, développement social et économie du développement.

Les indicateurs sont élaborés dans le respect de l'esprit de collaboration et selon l'approche associant de multiples parties prenantes, qui est un aspect cardinal de la Décennie. Le cadre de suivi et d'évaluation s'inspirera des approches complémentaires définies par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) et la région Asie et Pacifique⁹ et s'articulera aux mécanismes analogues dont sont dotées d'autres initiatives mondiales des Nations Unies (EPT, DNUA, EDUSIDA, OMD). De fait, le Groupe d'experts est convenu à sa réunion de janvier 2007 d'adopter, avec certaines modifications, le mécanisme de suivi et d'évaluation de la CENUE.¹⁰

Les informations recueillies au moyen du cadre mondial et de l'ensemble connexe d'indicateurs serviront à établir deux rapports correspondant aux deux rôles interdépendants joués par l'UNESCO. Ces conclusions alimenteront le rapport que le secrétariat de la DEDD doit présenter à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010 et ceux qu'il présentera au Conseil exécutif de l'UNESCO à la fin de chaque exercice biennal pour informer ces organes des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie et de la contribution propre de l'UNESCO à cette dernière.

Faute de temps, il ne sera soumis au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 177^e session (Paris, septembre-octobre 2007) qu'un rapport d'étape présentant dans ses grandes lignes le cadre de suivi et d'évaluation.

La réunion de janvier 2007 a également abouti à la mise en place d'un mécanisme d'établissement des rapports. Outre les rapports à présenter à intervalles réguliers, le Groupe d'experts a jugé nécessaire que soient établis trois grands rapports comme suit :

- établissement d'un premier rapport sur la Décennie, à présenter en 2008, qui traiterait des questions de contexte et de structure ;
- établissement en 2010 d'un deuxième rapport (Rapport d'étape de mi-décennie) axé sur les opérations mises en œuvre et l'apprentissage en ce qui concerne l'EDD.
- établissement en 2014-2015 d'un troisième rapport rendant compte de l'impact et des résultats de

9 Le cadre de la CENUE repose essentiellement sur des indicateurs de référence, tandis que l'approche de l'Asie et du Pacifique est axée sur les processus et porte sur le long terme. Un important point commun est la place faite aux indicateurs relatifs aux politiques, structures et processus de l'EDD.

10 Quatre points nouveaux ont été ajoutés aux huit points déjà retenus. Les quatre grands axes et les quatre objectifs de la DEDD ont été intégrés dans le modèle de présentation des rapports.

la Décennie. Ce dernier rapport serait validé indépendamment, de la même manière que le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous.

Le Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation a tenu sa première réunion les 29 et 30 janvier 2007 au Siège de l'UNESCO, à Paris. Les résultats de cette réunion ont fait l'objet d'un rapport.¹¹ Une deuxième réunion se tiendra du 19 au 21 septembre 2007 au Siège de l'UNESCO, à Paris.

II.4 Mécanismes visant à faciliter la contribution de l'UNESCO à la mise en œuvre

Groupe de travail intersectoriel

L'UNESCO attache beaucoup d'importance à une approche intersectorielle de la DEDD, selon le principe de « l'unité d'action ».

Un Groupe de travail intersectoriel sur l'EDD, présidé par le Sous-Directeur général pour l'éducation, est désormais en place ; il a (1) contribué à l'élaboration d'un Plan d'action interne détaillé, et (2) adressé des recommandations à l'ensemble des secteurs, divisions et unités hors Siège afin qu'ils intègrent les buts et objectifs de la Décennie dans leurs activités. Le Groupe de travail assure aussi la coordination intersectorielle entre le Siège, les bureaux régionaux, les unités hors Siège et les instituts et veille à ce que la DEDD contribue à stimuler les trois grandes initiatives en matière d'EPT – l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE), l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) et l'Initiative mondiale sur le VIH/sida et l'éducation (EDUSIDA).

Le Groupe de travail intersectoriel se compose de représentants de tous les secteurs de programme, ainsi que du Bureau de la planification stratégique (BSP) et du Bureau de coordination des unités hors Siège (BFC), du Secteur des relations extérieures et de la coopération (ERC) et du Cabinet du Directeur général (ODG). Les directeurs des instituts de l'UNESCO et ceux des bureaux régionaux participent aussi à ses activités.

Réseau des points focaux de l'UNESCO

La DEDD constituant une thématique transversale, elle est ancrée dans des programmes et des activités relevant d'autres secteurs. Pour assurer l'« unité d'action » de l'UNESCO, on a désigné des points focaux dans les différents secteurs de façon à accroître au maximum leur participation à la mise en œuvre de la Décennie.

Les points focaux assistent aux réunions organisées par le secrétariat de la DEDD et prennent une part active aux mesures visant à faire avancer les priorités de la Décennie.

Commissions nationales pour l'UNESCO

Les commissions nationales se sont révélées des partenaires essentiels dans la promotion et la mise en œuvre de la DEDD aux niveaux national et régional. À l'échelon national, les commissions nationales ont aidé à la création de comités nationaux pour la DEDD, dont certaines sont du reste membres. Le dialogue et les échanges engagés entre certaines commissions nationales contribuent à renforcer la coopération régionale et internationale aux fins de la mobilisation des ressources et de l'élaboration de politiques et de programmes de caractère novateur en matière d'EDD.

¹¹ Rapport de la première réunion du Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation, 29-30 juillet 2007, UNESCO, Paris.

II.5 Plan d'action de l'UNESCO pour la DEDD

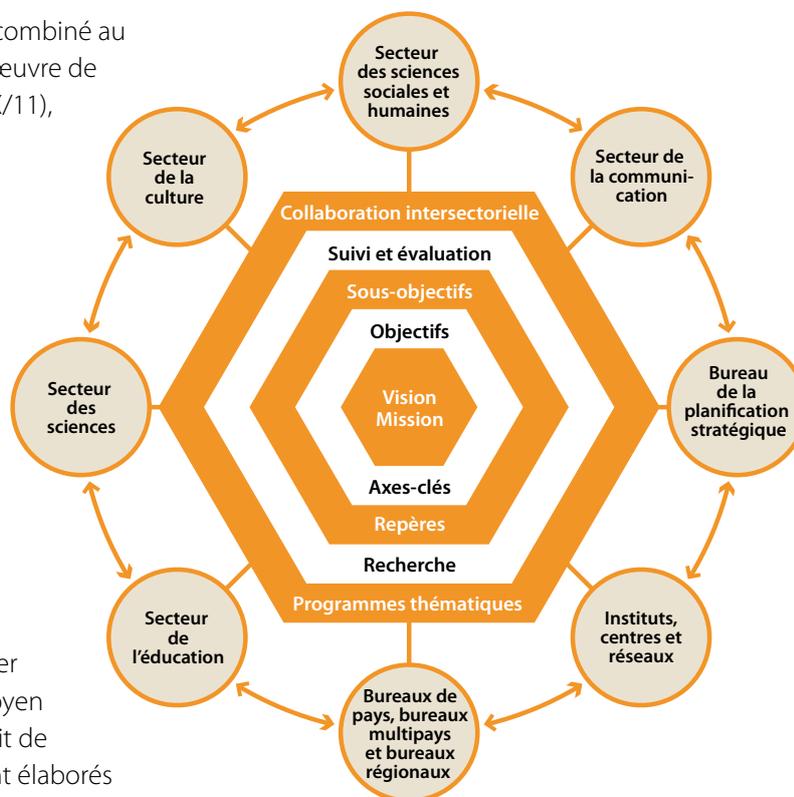
Pour que l'action de l'UNESCO réponde aux objectifs de la Décennie et soit adaptée aux divers publics, le Groupe de travail intersectoriel a mis en place, en juin 2006, un Plan d'action pour la Décennie.

Le Plan d'action s'organise autour des quatre grandes orientations de l'éducation au service du développement durable, définis initialement au chapitre 36 du document Action 21¹² ; il est le fruit d'un effort intense de l'ensemble des secteurs de programme et d'un vaste processus de consultation avec les bureaux régionaux, multipays et nationaux et les instituts de l'UNESCO de toutes les parties du monde.

Le Plan d'action décrit les groupes cibles de l'éducation au service du développement durable, les formes d'assistance que l'UNESCO devra promouvoir auprès de ses États membres dans ce domaine, des exemples des programmes thématiques au moyen desquels elle aidera à créer un contexte propice et à renforcer les capacités des États membres et d'autres parties prenantes en vue de la réalisation des objectifs de la DEDD, les cibles et grandes étapes biennales qui présideront à la planification du programme de travail, les structures organisationnelles propres à catalyser la coordination et la collaboration intersectorielles, et les partenaires qui participeront et aideront à la mise en œuvre des programmes thématiques de la DEDD, ainsi que les activités de recherche, et les mécanismes de suivi et d'évaluation.

Le Groupe de travail intersectoriel a approuvé le projet final de Plan d'action en mars 2007, et celui-ci a été présenté dans ses grandes lignes au Conseil exécutif à sa 177e session en septembre 2007. Les activités intersectorielles sont déjà en cours d'exécution, et le Plan d'action sera intégré dans la prochaine Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2008-2013, document 34 C/4) et dans les plans de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 (document 34 C/5).

Le Plan d'action de l'UNESCO, combiné au Plan international de mise en œuvre de la Décennie (document 172 EX/11), guide l'Organisation dans son travail visant à élaborer des programmes qui soutiennent les États membres et les autres parties prenantes dans leurs efforts pour intégrer les questions et pratiques relatives au développement durable à tous les niveaux du système éducatif et jeter ainsi les bases d'une société humaine plus durable. Le Plan d'action de l'UNESCO est conçu comme un « document de travail » susceptible d'évoluer à mesure que la Stratégie à moyen terme pour 2008-2013 s'enrichit de nouveaux éléments et que sont élaborés les programmes et budgets ultérieurs.



12 Ces orientations sont les suivantes : (a) améliorer l'accès à une éducation de qualité, (b) réorienter les programmes d'éducation existants, (c) mieux sensibiliser le public à la notion de durabilité, et (c) promouvoir la formation.

Socle intersectoriel du Plan d'action

Le socle intersectoriel du Plan d'action insiste sur les relations entre les secteurs et bureaux hors Siège de l'UNESCO dans leurs efforts pour soutenir les États membres, ainsi qu'avec les partenaires internationaux. Ce modèle de mise en œuvre de la DEDD fondé sur le principe de « l'unité d'action » de l'UNESCO a pour principaux éléments :

- Le Groupe de travail intersectoriel sur la DEDD (DG/Note/05/34), responsable de la coordination et de la supervision générales de l'ensemble des programmes et activités de l'UNESCO relevant de la Décennie. Il est secondé par les points focaux pour la DEDD créés au sein des différents secteurs, bureaux hors Siège et instituts.
- Le Comité de coordination interinstitutions sur la Décennie, chargé d'assurer à l'échelle internationale une coordination harmonieuse des activités relevant de la DEDD et la mobilisation des ressources pour les interventions stratégiques à tous les niveaux.
- Les commissions nationales pour l'UNESCO, les bureaux hors Siège, instituts, centres et réseaux de l'UNESCO, tous appelés à stimuler l'engagement des États membres et à les aider dans les processus de réorientation des politiques, de renforcement des capacités et de mobilisation des ressources d'appui à l'EDD qui leurs sont nécessaires pour mettre en œuvre la Décennie.

Les éléments du Plan d'action de l'UNESCO pour la DEDD

Les objectifs stratégiques du Plan d'action sont centrés sur la création d'un environnement favorable et de possibilités de renforcement des capacités pour tous les États membres, en vue

- d'élaborer des politiques et des plans conçus pour assurer une éducation et des résultats de grande qualité en intégrant les principes et les priorités de l'EDD dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'éducation ;
- d'intégrer les processus éducatifs en tant que vecteurs essentiels des stratégies en faveur du développement durable ;
- de soutenir les institutions éducatives, les médias, le secteur privé et les groupes de la société civile afin qu'ils utilisent l'éducation pour promouvoir une prise de conscience et une compréhension générales du développement durable ;
- d'intégrer les questions et priorités liées au développement durable dans les politiques et les programmes de formation professionnelle dans toutes les écoles, les établissements d'éducation et de formation techniques et professionnelles, l'enseignement supérieur et les structures d'apprentissage tout au long de la vie.

La mise en œuvre du Plan d'action repose notamment sur les principes suivants :

- La DEDD devrait être axée sur les stratégies relatives à l'éducation et aux domaines connexes de la communication, de la formation et du renforcement des capacités propres à promouvoir le développement durable.
- Les programmes et les activités de la Décennie devraient tous refléter un souci équilibré de promouvoir par l'éducation les piliers économique, social et environnemental du développement durable, la culture constituant un thème général, et viser à créer un environnement favorable et à doter les pays des capacités qui leur sont nécessaires pour mettre en œuvre la DEDD.
- Outre le travail effectué de concert avec les gouvernements, les programmes et activités de la Décennie devraient avoir pour objet de favoriser la participation des organisations internationales, du secteur privé, des médias, des groupes de la société civile et des associations de professionnels de l'éducation à des projets nationaux, régionaux et internationaux.
- Pour porter leurs fruits, les programmes et activités intersectoriels devraient faire fond sur des mécanismes de gestion solides et coordonnés, ainsi que sur des structures organisationnelles et des processus budgétaires de nature à renforcer la collaboration intersectorielle.

Neuf programmes thématiques intersectoriels à long terme ont été initialement recommandés :

- Leadership et promotion de la DEDD sur le plan international
- Intégration de l'EDD à l'éducation de base
- Réorientation de l'enseignement secondaire général en faveur de l'EDD
- Intégration de l'EDD à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels
- Intégration de l'EDD à l'enseignement supérieur
- Formation des enseignants à l'EDD
- Prise en compte systématique de la diversité culturelle et du dialogue interculturel dans l'EDD
- Éducation en vue de la gestion durable des ressources en eau
- Éducation en faveur d'écosystèmes et de moyens de subsistance viables

La recherche, en tant que source fondamentale des connaissances nécessaires à une planification et mise en œuvre efficaces des programmes, fait partie intégrante de tous les programmes thématiques.

Le suivi et l'évaluation, conçus comme un processus continu tout au long de la Décennie, sont des aspects essentiels du Plan d'action. Il sera procédé à un examen à mi-parcours en 2009 en vue de l'établissement du rapport de mi-décennie qui doit être présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010, et à une évaluation finale en 2014, sur laquelle s'appuiera le rapport final à établir en 2015.

II.6 Mécanismes d'établissement des rapports

De concert avec le Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation de la DEDD, l'UNESCO élabore un cadre mondial, comprenant un plan concret et un calendrier pour le suivi et l'évaluation de la Décennie. Ce cadre est considéré comme un mécanisme important qui montrera si la Décennie a ou non un impact et de quelle sorte. Il fera aussi apparaître les mesures correctives qui s'imposent s'il y a lieu de rectifier le cap.

Cadre mondial de suivi et d'évaluation

L'idée d'un cadre mondial de suivi et d'évaluation est apparue lors de la première réunion du Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation à Paris en janvier 2007. Les participants à cette réunion ont défini trois méthodes de suivi étroitement liées :

1. Une série d'indicateurs destinée à suivre et évaluer la mise en œuvre de la DEDD. Un questionnaire en dix points, eux-mêmes subdivisés en sous-questions, sera mis au point pour faciliter l'élaboration de ces indicateurs.
2. Des études qui examineront les changements observés au fil du temps touchant les engagements au niveau local ainsi que les difficultés et les évolutions en matière de mise en œuvre, d'adaptation et de contestation.
3. Un processus de participation multipartenaire.



© UNESCO / S.Khatri

Le secrétariat de la DEDD est en train d'élaborer, en collaboration avec le Groupe d'experts, un plan opérationnel détaillé qui définira les modalités de la collecte et de l'analyse des données, ainsi qu'un calendrier précis.

Le Groupe d'experts a mis au point un questionnaire préliminaire après avoir consulté le Groupe de référence sur la DEDD et les points focaux de l'UNESCO pour la DEDD. Le questionnaire est en cours de finalisation.

Les dix points à prendre en compte aux fins du suivi et de l'évaluation

- Point 1** Mesures gouvernementales réglementaires et opérationnelles à l'appui de la DEDD.
- Point 2** Mesures prises pour promouvoir le développement durable au moyen de l'enseignement formel
- Point 3** Mesures prises pour doter les éducateurs (formels, non formels et informels) des compétences leur permettant d'intégrer le développement durable dans leur enseignement.
- Point 4** Mesures prises pour faire connaître et comprendre le développement durable au public au moyen de l'apprentissage non formel et informel.
- Point 5** Mesures prises pour garantir l'accès aux ressources et outils appropriés aux fins de l'EDD.
- Point 6** Mesures prises pour promouvoir la recherche et le développement en matière d'EDD.
- Point 7** Mesures prises pour renforcer la coopération régionale et internationale dans le domaine de l'EDD.
- Point 8** Difficultés ou obstacles rencontrés dans la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour l'éducation au service du développement durable, aux différents niveaux d'enseignement.
- Point 9** Aide nécessaire à une meilleure mise en œuvre de la DEDD.
- Point 10** Mesures prises pour préserver, utiliser et promouvoir les connaissances des populations autochtones en ce qui concerne l'EDD.

Aperçu des études proposées en rapport avec le suivi et l'évaluation

Les études envisagées visent à analyser, sur toute la période couverte par la Décennie, les mesures prises à l'échelon local pour faire avancer l'éducation au service du développement durable, quels sont les aspects privilégiés et ceux qui suscitent des réticences (et pour quelles raisons), comment les pratiques au niveau local s'articulent avec les stratégies nationales/régionales/mondiales ou s'en écartent, quelles conséquences ont notamment ces pratiques en termes de transformation des relations sociales, et quelles sont les idées nouvelles qui apparaissent au sein des familles et des communautés.

Ces recherches intégreraient plusieurs études de cas portant sur différents contextes dans les cinq grandes régions d'action de l'UNESCO (Asie et Pacifique, Europe et Amérique du Nord, États arabes, Afrique, Amérique latine et Caraïbes). Les études de cas seraient choisies de manière à illustrer divers contextes d'enseignement et d'apprentissage et différentes formes d'engagement en faveur de l'EDD. Des thèmes clés seraient examinés dans chaque cas, étayés par les travaux d'équipes de recherche actives aux échelons régional et mondial.

Aperçu de la mise en place d'un processus de participation multipartenariale

Le Plan international de mise en œuvre souligne la nécessité de « faciliter la constitution de réseaux, les liens [...] et les interactions entre les parties prenantes à l'éducation pour le développement durable ».¹³ Il est envisagé à cette fin de mettre en place un processus de participation multipartenariale en vue de :

- recenser les acteurs de l'EDD concernés aux niveaux national, régional et international ;
- créer une plate-forme multipartenariale qui offrirait un espace de dialogue pour la coopération et

13 Plan international de mise en œuvre, p. 6, UNESCO, 2005.

la coordination des activités relatives à l'EDD, lequel permettrait de rendre compte de la situation et des évolutions récentes ainsi que de débattre des mesures et des plans en vigueur concernant l'EDD. Cet espace pourrait également être mis à profit pour rendre compte des activités d'EDD en cours et diffuser des informations sur les plans futurs, les bonnes pratiques et les études de cas.

Il pourrait être envisagé de recourir à un forum électronique pour ce processus de dialogue multipartenarial. On pourrait également examiner la possibilité d'organiser des réunions et des ateliers destinés à renforcer les capacités aux fins de ce processus.

Aperçu de l'organisation

Les détails concernant l'organisation des recherches proposées et du processus multipartenarial seront mis au point par le secrétariat de la DEDD, en étroite coopération avec le Groupe d'experts, puis intégrés dans le plan opérationnel.

III Bilan des deux premières années

Depuis son lancement international, la DEDD a suscité un enthousiasme considérable. Les mesures prises par les États membres à l'appui de la Décennie sont prometteuses et d'une grande diversité. Parallèlement à plusieurs lancements effectués à l'échelon régional, des cadres de planification ou des plans d'action régionaux ont été élaborés. Certains pays ont en outre conçu leurs propres stratégies et mesures nationales aux fins de cette initiative mondiale. Des comités pour la DEDD et des sites Web ont également été créés à l'échelon national.¹⁴

Les deux premières années de la Décennie ont été essentiellement consacrées à l'établissement, à divers niveaux, de mécanismes visant à faciliter et organiser les activités de mise en œuvre. Les bureaux régionaux de l'UNESCO ont joué un rôle décisif en aidant à renforcer les réseaux de collaboration régionaux et à faire mieux connaître et comprendre l'EDD. Les bureaux multipays et les commissions nationales ont également contribué à donner un plus grand retentissement à la Décennie.

Quelques exemples d'activités visant à faire en sorte que la DEDD s'appuie sur des bases solides sont énumérés ci-après. Ces activités s'ajoutent aux nombreuses manifestations consacrées à l'EDD et à la DEDD organisées à l'échelon régional, sous-régional et national, et pour lesquelles il est demandé à l'UNESCO de fournir une assistance technique, des outils et des matériels, de proposer des orateurs ou même d'y prendre part.

La présente section indique les principales avancées faites dans les cinq régions – Afrique, États arabes, Asie et Pacifique, Europe et Amérique du Nord et Amérique latine et Caraïbes –, ainsi que les mesures de mise en œuvre de la Décennie prises par certains des pays de ces régions.

Lancements de la Décennie

Lancements de la Décennie au niveau régional ou sous-régional

- Région Europe et Amérique du Nord : réunion de haut niveau des ministres de l'environnement et de l'éducation (Vilnius, Lituanie, 17 et 18 mars 2005)
- Région CEI (Communauté d'États indépendants) : Conférence des ministres de l'éducation de la CEI (Minsk, Bélarus, 5 et 6 avril 2005)
- Région Amérique latine : Conférence ibéro-américaine sur le développement durable (Rio de Janeiro, 31 mai – 2 juin 2005)
- Région Asie et Pacifique : Conférence UNU/UNESCO (Nagoya, Japon, 28 juin 2005)
- Région arabe (Bahreïn, 17 et 18 septembre 2005)
- Région de l'Asie centrale : quatrième Conférence sous-régionale sur l'éducation à l'environnement et l'éducation au service du développement durable en Asie centrale (Almaty, Kazakhstan, 21 et 22 septembre 2005)
- Région des Caraïbes : Conférence caribéenne sur l'éducation au service du développement durable : de nouvelles approches pour l'avenir (Kingston, Jamaïque, 18 – 20 octobre 2005)
- Région de la Méditerranée : Conférence de lancement officiel de la DEDD des Nations Unies dans la région de la Méditerranée (Athènes, Grèce, 26 et 27 novembre 2005).

Il convient également de noter que la communauté internationale de l'enseignement supérieur a décidé de marquer son engagement à l'égard des objectifs de la Décennie en organisant son propre lancement international de la DEDD lors de la Conférence sur le thème « Mobiliser les universités en faveur du développement durable » (Graz, Autriche, 20 – 23 avril 2005 ; www.uni-graz.at/sustainability/).

¹⁴ Voir à l'annexe 3 un récapitulatif par région des mécanismes mis en place au niveau des pays.

Quelques lancements au niveau national/infranational

- Allemagne (Mayence, Allemagne, 13 janvier 2005)
- Chili (Santiago, 12 – 14 janvier 2005) : organisation du « *Seminario Internacional de Educación para el Desarrollo Sostenible* » (séminaire international sur l'éducation au service du développement durable) aux fins du lancement national
- Nouvelle-Zélande (Auckland, 5 mars 2005) : *Ecoshow 2005*, Waitakere City, Auckland
- Japon (6 mars 2005), lancement organisé par l'ESD-J (Conseil japonais pour la DEDD)
- Canada (Toronto, 10 – 12 mars 2005) : Assemblée générale annuelle de la Commission canadienne pour l'UNESCO sur le thème « Le développement durable : apprendre à vivre ensemble »
- Mexique (Mexico, 11 mars 2005), lancement national et signature d'un engagement national en faveur de la DEDD en présence du Président Vicente Fox et de représentants de tous les secteurs de la société
- Norvège (Hamar, 15 mars 2005), lancement sur le thème YouthXchange et la DEDD : défis nationaux et mondiaux liés à une consommation viable
- Pays-Bas (La Haye, 5 avril 2005)
- Province du Québec, Canada (Québec, 19 et 20 mai 2005), lancement dans le cadre du « Carrefour de la citoyenneté responsable »
- Communauté française de Belgique (Mons-Frameries – 1er juin 2005) : Forum de lancement de la Décennie de l'éducation vers un développement durable en Communauté française de Belgique
- Écosse, Royaume-Uni (Stirling, 3 juin 2005)
- Chine (Université de Tongji, lancement en collaboration avec la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, 10 septembre 2005)
- Royaume-Uni (Londres, 13 décembre 2005) : Conférence de lancement de la Décennie pour l'éducation au service du développement durable à l'Institute of Education de l'Université de Londres, organisée par la Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO
- Pakistan (Islamabad, 29 décembre 2005)
- Viet Nam (Hanoi, 5 janvier 2006), lancement national et création d'un comité national.

III.1 Afrique



La région Afrique a lancé la DEDD ainsi que sa *Stratégie de l'éducation en vue du développement durable en Afrique subsaharienne* lors de la réunion biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) (Libreville, Gabon, 27-31 mars 2006). La stratégie régionale pour l'Afrique subsaharienne¹⁵ a été conçue pour guider les pays de cette région à réaliser les objectifs de la Décennie. Elle énonce clairement la voie à suivre et identifie les obstacles à la mise en œuvre de la DEDD. La région s'emploie actuellement à rendre cette stratégie opérationnelle en procédant à des consultations et à une analyse au niveau sous-régional.¹⁶

15 http://www.education.nairobi-unesco.org/index.php?option=com_content&task=view&id=32

16 Voir le Projet de Stratégie régionale de l'EDD pour l'Afrique (www.adeanet.org/biennial-2006/BREDA-DOC/ASS%20draft%20ESD%20strategy%20english.pdf); voir aussi www.adeanet.org/biennial-2006/BREDA-DOC/Termes%20of%20reference%20and%20agenda%20meeting%20ASS%20Strategy%20ESD,%202026%20mars%202006.pdf

Il ressort des documents stratégiques tels que le projet de Stratégie en matière d'éducation au service du développement durable pour l'Afrique subsaharienne (SSAESD) et la Déclaration ministérielle d'engagement et d'appel aux soutiens et à l'action en faveur de la SSAESD que la région privilégie les approches du développement durable prenant en compte la multiplicité et la diversité des systèmes de savoir autochtones et des perspectives culturelles existant dans l'Afrique subsaharienne.

La Déclaration ministérielle d'engagement en faveur de la DEDD souligne qu'il importe « de s'assurer que les cultures, les systèmes de savoir, les langues et les modes de vie africains sont intégrés aux cadres, aux programmes et aux activités mis sur pied dans le contexte de la Décennie ».

L'EDD doit être utilisée pour répondre aux défis liés à trois types de risque et de vulnérabilité :

- vulnérabilité socioéconomique (pauvreté) ;
- vulnérabilité écologique (dégradation de l'environnement, désertification, changement climatique) ;
- vulnérabilité culturelle (érosion des langues, des traditions, des croyances et du patrimoine).

Les faits marquants dans la région sont notamment les suivants :

La DEDD et le NEPAD

La Stratégie énonce clairement l'existence d'un lien intrinsèque entre les objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Décennie. Le NEPAD est à la fois un cadre stratégique et une vision axés sur l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement durable. Les priorités du NEPAD trouvent leur reflet dans les principes de la DEDD, qui apparaissent comme complémentaires des objectifs du NEPAD.

La DEDD et la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique

La DEDD et la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique lancée par l'Union africaine en 2006 à Maputo (Mozambique) sont perçues comme se renforçant mutuellement. Toutes deux considèrent l'éducation d'un point de vue holistique et recherchent des solutions pour arracher l'Afrique à son « déficit » dans le domaine de l'éducation.



Prise en compte systématique de l'environnement et de la durabilité dans l'enseignement supérieur en Afrique (MESA)

Un programme de prise en compte systématique de l'environnement et de la durabilité dans les universités africaines (MESA),¹⁷ s'inscrivant dans le cadre de la Décennie et comprenant un volet de formation des formateurs, un programme de perfectionnement des dirigeants et la mise en place d'innovations au niveau des universités, a été mis sur pied par le PNUE, en coopération avec l'UNESCO, l'UNU et la Global Virtual University, l'Association des universités africaines, le Partenariat mondial pour l'enseignement supérieur au service de la viabilité, l'Environic Foundation International, Leadership for Environment and Development, le Programme régional d'éducation relative à l'environnement de la SADC et l'Initiative du Bassin du Nil. Les premiers programmes de formation de formateurs se sont déroulés du 4 au 20 mai 2006 à la Kenya School for Monetary Studies de Nairobi (Kenya). Un séminaire a également été organisé à l'intention des responsables d'universités et deux ateliers de suivi ont eu lieu en décembre 2006¹⁸ et en mai 2007 avec les universités participantes. À ce jour, 87 universitaires de 32 pays africains ont participé au programme MESA, ce qui représente un important réseau pour la promotion de l'EDD sur l'ensemble du continent.

Dans le cadre du suivi de l'atelier organisé au Kenya, le Bureau de l'UNESCO à Dakar met en œuvre le projet de « Prise en compte systématique de l'environnement et de la durabilité en Afrique subsaharienne » (MESA), en collaboration avec le PNUE et en partenariat avec l'Association des universités africaines, dans 15 pays francophones. Dans ces pays, le projet MESA comprend la traduction du matériel de formation en français. Un atelier de formation des formateurs s'est tenu au Bénin en mai 2007 et a été conduit par le Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique (NESDA). Au cours de la phase suivante du programme MESA, les matériels seront de nouveau traduits en vue de leur utilisation dans les pays lusophones et de langue arabe. Un certain nombre de centres d'expertise régionaux liés à l'UNU sont créés en association avec le programme MESA. L'Association des universités africaines a désigné l'EDD comme thème de la Journée africaine de l'université 2006, instituée par elle. Le premier prix récompensant des innovations en faveur de l'EDD dans des universités africaines a été attribué au quatrième Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement à Durban (Afrique du Sud) en juillet 2007.¹⁹

Le Fonds-en-dépôt du Japon (JFIT) et l'EDD en Afrique subsaharienne

Le Fonds-en-dépôt du Japon a permis de planifier un appui à l'élaboration d'un cadre directeur, d'une stratégie et de programmes d'EDD pour la sous-région de l'Afrique subsaharienne et à la conduite d'un essai pilote d'activités d'EDD intégrées dans deux pays en situation de post-conflit (Angola et Libéria). Le renforcement des capacités et l'élaboration de programmes et de matériels d'enseignement sont les deux domaines dans lesquels l'UNESCO doit intervenir.

Lancement du Réseau pour l'éducation au service du développement durable en Afrique de l'Est

Pour soutenir les activités en rapport avec la DEDD et l'EDD dans la sous-région de l'Afrique de l'Est, le Bureau de l'UNESCO à Nairobi anime le Réseau pour l'éducation au service du développement durable en Afrique de l'Est,²⁰ lancé avec des représentants des gouvernements de six pays de la région (Burundi, Érythrée, Kenya, Ouganda, Rwanda et Somalie). Ce réseau opérera en collaboration avec les comités nationaux de pilotage de l'EDD et les autres parties prenantes des pays membres de la sous-région. Il

17 Voir <http://www.unep.org/Training/features/mesa.asp>

18 Voir http://www.education.nairobi-unesco.org/index.php?option=com_content&task=view&id=1819&Itemid=56

19 Pour de plus amples informations sur la DEDD dans l'Afrique subsaharienne, consulter le site Web du Bureau de l'UNESCO à Dakar : <http://www.dakar.unesco.org/index.shtml>

20 Voir http://www.education.nairobi-unesco.org/index.php?option=com_content&task=view&id=1284&Itemid=56

s'agit de créer un espace d'apprentissage au service du développement durable en Afrique de l'Est qui traduise les objectifs de la Décennie dans le contexte des communautés locales de la sous-région.

Le Réseau est axé sur la concertation concernant les politiques et la planification stratégique, la définition d'une vision, le plaidoyer, la sensibilisation du public, la constitution de partenariats, le partage de l'information s'agissant, notamment, des « meilleures pratiques en matière d'EDD » et des innovations dans ce domaine, la formation et le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources, la recherche, le suivi et l'évaluation. Les questions saillantes liées aux trois piliers de l'EDD qu'il se propose de traiter sont les suivantes :

- Société – droits de l'homme, égalité entre les sexes, paix et sécurité humaine, santé, VIH/sida, gouvernance, diversité culturelle et compréhension entre les cultures
- Économie – lutte contre la pauvreté, responsabilité des entreprises, économie de marché
- Environnement – ressources naturelles, changement climatique, développement rural, urbanisation durable, prévention des catastrophes et réduction de leurs effets.

Le Réseau mettra également en place un centre d'échange de documentation, établira et rendra accessible une banque de données recensant les compétences dans la région, et facilitera les échanges, le dialogue transfrontières et les liens avec l'espace d'apprentissage mondial en matière d'EDD.

Stratégie de mise en œuvre de l'EDD au Kenya

La **Stratégie de mise en œuvre de l'EDD au Kenya**²¹ a été lancée en février 2007. Un groupe de travail technique composé de représentants des différents secteurs s'est réuni à intervalles réguliers sous les auspices de la National Environment Management Authority (NEMA) et de l'UNESCO pour la mettre au point. Le projet de stratégie relative à l'EDD décrit les enjeux, les priorités et les capacités existant à l'échelon local dans le domaine du développement durable. Il propose des modalités de nature à contribuer à la réalisation du développement durable et invite tous les secteurs à soutenir l'EDD.

Les objectifs stratégiques sont les suivants :

- 1 accroître le rôle de l'éducation et de l'apprentissage en faveur d'une utilisation équitable, efficace et durable des ressources nationales ;
- 2 promouvoir une éducation de qualité à travers diverses activités d'apprentissage et de sensibilisation du public en vue d'améliorer la qualité de la vie et de promouvoir des moyens d'existence productifs ; et
- 3 promouvoir un enseignement et un apprentissage qui inculquent des valeurs, des comportements et des modes de vie allant dans le sens de la bonne gouvernance et de la durabilité.



Centre d'expertise régional de Nairobi

L'Université des Nations Unies et son Institut des hautes études ont approuvé en janvier 2007 la création d'un Centre d'expertise régional pour le Grand Nairobi en vue de promouvoir l'éducation au service du développement durable (EDD) dans certains des bidonvilles les plus vastes de l'agglomération. L'UNU a soutenu l'établissement de tels

21 Pour plus de détails, voir les documents ci-après :

- Projet de stratégie d'EDD au Kenya (http://education.nairobi-unesco.org/PDFs/UNESCO_Education%20for%20Sustainable%20Development_jan%202007_susan%20nkinyangi.pdf?PHPS ESSID=defd95754fd649ec26decf24b226c7a8)
- Pages Web consacrées à l'EDD du Bureau de l'UNESCO à Nairobi (http://education.nairobi-unesco.org/index.php?option=com_content&task=view&id=32&Itemid=101)

centres d'expertise régionaux, qui sont des réseaux mobilisant des organisations régionales d'éducation formelle, non formelle et informelle existantes pour offrir des services d'EDD à la communauté locale. La vision et les objectifs proposés du centre d'excellence régional du Kenya s'inspireront de la Stratégie nationale d'éducation au service du développement durable du Kenya.²²

Le Centre d'expertise régional du Kenya évoluera au fil du temps à mesure que les initiatives locales s'étendront à l'ensemble des districts. Son réseau et ses activités de vulgarisation viseront un vaste public et seront surtout ouverts à tous – mobilisant l'éventail complet des parties prenantes. Le Bureau de l'UNESCO à Nairobi facilitera sa création et son développement et veillera à ce que toutes les parties intéressées soient associées au processus de l'EDD, depuis les collectivités locales jusqu'aux instances les plus hautes.

Réunion sous-régionale de Windhoek sur l'EDD en Afrique australe

Les Bureaux de l'UNESCO à Windhoek et à Harare ont organisé du 27 au 30 novembre 2006 une réunion sous-régionale pour les groupes de pays desservis par eux, avec l'aide financière du Fonds-en-dépôt du Japon pour l'EDD. Les participants ont examiné et clarifié les dimensions multisectorielles de l'EDD, en relation avec les enjeux environnementaux, économiques, sociaux, culturels et politiques et leurs incidences pour l'éducation (élaboration des programmes d'enseignement, production de matériels didactiques, formation des enseignants et élaboration des politiques).

Ils ont fortement insisté sur les synergies entre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'Éducation pour tous (EPT), la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA), EDUSIDA et la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique de l'Union africaine. L'atelier a contribué à susciter chez les participants une forte volonté de devenir des agents dynamiques capables de prendre une part active à l'établissement de plans d'action concrets à l'échelon national. Ils devront à cet effet bénéficier du soutien de leurs gouvernements, du Secrétariat de la SADC, des organismes des Nations Unies, du secteur privé, des ONG et des partenaires bilatéraux d'aide au développement.

Communauté pour le développement de l'Afrique australe et Programme régional d'éducation relative à l'environnement

Dans le cadre du suivi de l'atelier multipays organisé par le Bureau de l'UNESCO à Windhoek en novembre 2006, le Programme régional d'éducation relative à l'environnement de la SADC soutient à présent une initiative de recherche en collaboration à laquelle participent cinq établissements d'enseignement supérieur de cinq pays. Il s'agit de la Rhodes University (Afrique du Sud), de l'Université du Botswana, de l'Université de la Zambie, de l'Institut d'éducation de Maurice et de l'Université du Zimbabwe. Cette initiative vise à consolider et étendre les résultats des recherches déjà menées à bien de façon à renforcer la réalisation des objectifs de la DEDD en Afrique australe.

Processus de consultation régional en Afrique australe pour mobiliser les appuis à la DEDD

La Direction pour l'alimentation, les ressources naturelles et l'agriculture de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) a commandé une consultation régionale visant à mobiliser les appuis à la Décennie dans le cadre du Programme régional d'éducation relative à l'environnement de la SADC. Des consultations ont été menées à cet effet dans 14 pays de l'Afrique australe avec les principaux acteurs de l'EDD (ministères chargés de l'éducation, de l'environnement et des ressources naturelles, de la santé, de l'énergie, ONG nationales, bureaux nationaux de l'UNESCO, etc.) en vue de déterminer les possibilités de participer à la mise en œuvre de la DEDD. Quatre rapports de consultation contenant d'utiles informations et contributions ont été publiés en novembre 2006 et sont disponibles sur le site Web du Programme régional d'éducation relative à l'environnement de la SADC.²³

22 Voir http://www.education.nairobi-unesco.org/PDFs/Greater%20Nairobi%20RCE-jan_2007.pdf

23 Pour plus de détails, consulter le site à l'adresse suivante : <http://www.sadc-reep.org.za/>

Cadre d'action pour la DEDD en Afrique du Sud

Le gouvernement sud-africain (Ministère de l'éducation) a lancé l'élaboration d'un Cadre d'action pour la DEDD. Le processus d'approbation interne de ce cadre d'action se poursuit.

Réunion consultative nationale sur la DEDD au Zimbabwe

Le Zimbabwe a tenu en février 2006 une réunion consultative nationale sur la DEDD avec le concours du Bureau multipays de l'UNESCO à Harare et de la Commission nationale pour l'UNESCO. Cette réunion faisait suite à l'étude commandée en 2005 par le Bureau multipays de Harare – Principes directeurs pour la prise en compte des perspectives de l'éducation au service du développement durable dans les politiques de l'éducation nationales – pour les cinq pays desservis : le Botswana, le Mozambique, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe. Il a été recommandé de créer à l'échelon national un Forum et une Équipe spéciale pour l'EDD, présidés par le Ministère de l'éducation, du sport et de la culture.

Lancement de la DEDD au Swaziland

Le Swaziland a procédé au lancement de la Décennie et s'emploie à élaborer une stratégie nationale dans ce domaine.

Centres d'expertise régionaux en Afrique du Sud

L'Université des Nations Unies et son Institut des hautes études ont approuvé en janvier 2007 la création en Afrique du Sud de deux centres régionaux d'expertise²⁴ pour l'EDD. Le premier est basé à la Rhodes University, dans la municipalité de Makana. Rattaché à l'Unité de l'éducation relative à l'environnement et à la durabilité de cette université, qui poursuit de longue date un travail en rapport avec l'EDD en Afrique du Sud et dans le reste de l'Afrique australe, il fera bénéficier de ses services le district de Makana et les zones rurales du Cap oriental, l'une des provinces les plus pauvres du pays. Six objectifs étroitement liés lui sont assignés : 1) améliorer la qualité de l'éducation, 2) élaborer des modules de formation des enseignants sur les relations entre l'école et la communauté, 3) promouvoir l'apprentissage sur le lieu de travail en vue d'améliorer les services municipaux et la planification du développement durable, 4) mettre en œuvre un programme sur le rôle des écoles en faveur de la durabilité comprenant des initiatives d'éducation sanitaire et d'éducation relative à l'environnement, 5) mener un programme de perfectionnement pour les jeunes non scolarisés et au chômage, et 6) mettre en œuvre un programme axé sur la culture, la biodiversité et la santé. Le deuxième centre d'expertise régional est basé à la Wildlife and Environment Society, au KwaZulu Natal, qui accueille aussi le Centre régional d'éducation relative à l'environnement de la SADC. Le Centre concentrera ses activités sur 1) les programmes d'éducation relative à l'eau, 2) l'apprentissage sur le lieu de travail, 3) les programmes d'éco-écoles, 4) l'élaboration de matériels didactiques d'EDD d'un faible coût et 5) la constitution de réseaux sur l'EDD.

Le Programme régional d'éducation relative à l'environnement de la SADC appuie l'établissement de trois autres centres d'expertise régionaux en Afrique australe, respectivement au Malawi, au Mozambique et au Swaziland.

24 Pour plus de détails sur les centres, voir <http://www.ias.unu.edu/research/regionalcentres.cfm>

III.2 États arabes



Le lancement régional de la DEDD a eu lieu à Bahreïn (17-18 septembre 2005). Les pays de la région ont engagé un dialogue et échangé des vues afin de définir le rôle des différentes parties prenantes à la Décennie. Une stratégie régionale est en cours d'élaboration sous la forme d'un programme arabe pour la Décennie.

Les faits marquants dans la région sont notamment les suivants :

- la **troisième Conférence sur l'éducation et le développement durable dans le monde arabe**, qui s'est tenue à Beyrouth (Liban), du 24 au 26 avril 2006,²⁵ a été l'une des premières réunions régionales organisées à l'issue du lancement régional de la DEDD. Des ministres et experts des pays de la région y ont participé.
- le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth, en coopération avec le secrétariat de la DEDD et les Bureaux de l'UNESCO au Caire, à Doha et à Rabat, ainsi qu'avec l'Université d'Alexandrie en Égypte, a organisé un **atelier régional sur l'amélioration des compétences des enseignants dans le domaine du développement durable** (Université d'Alexandrie, Égypte, 7-9 mai 2007). L'atelier a notamment donné lieu à des échanges de vues et à des consultations sur la stratégie régionale pour la DEDD dans la région des États arabes.

Lancement du premier projet phare régional sur l'eau pour les écoles du RéSEAU de la région des États arabes

La réunion, tenue à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) a rassemblé les coordonnateurs nationaux du Système des écoles associées de l'UNESCO et des enseignants des pays suivants : Émirats arabes unis, Égypte, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine et Qatar. Pendant la réunion, l'Agence de l'environnement d'Abou Dhabi a présenté des projets d'activités destinées à trois niveaux d'éducation (de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement secondaire). Ces activités à trois niveaux seront testées durant la phase pilote en Égypte, en Jordanie, au Koweït, au Liban, en Libye, à Oman, en Palestine, au Qatar, en Syrie et dans les Émirats arabes unis, chacun de ces pays sélectionnant 6 écoles du RéSEAU à cette fin. L'Agence de l'environnement fournira les contenus pédagogiques pour le projet phare.²⁶

La réunion a eu entre autres pour résultats l'élection par les participants au lancement de la Commission nationale des EAU comme coordonnateur régional du projet pour les trois années à venir et l'élaboration d'un plan de travail pour 2007-2010 axé sur les aspects qualitatifs et quantitatifs des ressources en eau douce.



© Outmani Ahmed / UNESCO / ASPnet

²⁵ Voir l'allocution du Directeur général : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001457/145771e.pdf>

²⁶ Voir <http://www.ameinfo.com/105160.html>

III.3 Asie et Pacifique



La stratégie régionale de mise en œuvre de la DEDD pour l'Asie et le Pacifique a été adoptée à l'occasion du lancement régional de la Décennie à Nagoya (Japon), en juin 2005. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a facilité la rédaction et la finalisation de la stratégie en mettant à profit les résultats d'une analyse de la situation régionale en matière d'EDD. Il s'agit d'un document évolutif appelé à être modifié en fonction des besoins nouveaux des partenaires et des questions nouvelles qui se feront jour dans la région tout au long de la Décennie.

Les faits marquants dans la région sont notamment les suivants :

Assistance fournie par l'UNESCO aux États membres

Entre autres initiatives lancées en Asie et dans le Pacifique dans le domaine de l'EDD, le Bureau régional d'éducation de l'UNESCO pour l'Asie et le Pacifique a commandé une analyse de la situation de l'éducation au service du développement durable dans la région, financée par le Fonds-en-dépôt du Japon. Cette analyse constitue un instantané de la situation actuelle de l'EDD dans l'ensemble de la région, où elle permet de mieux guider la mise en œuvre de la Décennie. Elle aidera aussi à créer et renforcer les partenariats et les réseaux régionaux sur l'EDD, qui sont essentiels pour faciliter l'échange de connaissances et de données d'expérience, encourager la coopération future et renforcer la coordination régionale de l'EDD.

Stratégie régionale d'éducation au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique

Sous l'impulsion du Bureau de l'UNESCO à Bangkok, la région de l'Asie et du Pacifique a grandement contribué au lancement de la Décennie en établissant un document de travail intitulé Stratégie régionale d'éducation au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique²⁷ qui a été finalisé sur la base de l'analyse de la situation dans la région²⁸ et lancé à Nagoya (Japon) en juin 2005. La stratégie permettra de mieux guider la mise en œuvre de l'EDD dans toute la région Asie et Pacifique. Il s'agit d'un document évolutif qui pourra être modifié en fonction des besoins nouveaux des partenaires et des questions qui se feront jour dans la région tout au long de la Décennie.

Comité de pilotage interinstitutions régional des Nations Unies pour la DEDD

Le Comité de pilotage interinstitutions régional pour l'Asie et le Pacifique coordonne les activités de la DEDD dans la région. Il se compose actuellement des organisations suivantes : ACCU, BAsD, APCEIU, FAO, UICN, OMEASE, CESAP, PNUE, UNESCO, UNITAR et UNU-IAS. Il a tenu sa cinquième réunion à Bangkok (Thaïlande) le 21 juillet 2006. La sixième réunion du Comité de pilotage se tiendra à Shanghai le 18 septembre 2006.

Le Comité de pilotage interinstitutions régional pour l'Asie et le Pacifique a lancé en septembre 2006 un site Web destiné à promouvoir la Décennie dans la région. Le Programme de perfectionnement des dirigeants de l'Université Tongji (Chine) mené par le PNUE avec le concours de l'UNESCO a également été lancé en septembre 2006.

27 Pour de plus amples informations, voir http://www2.unescobkk.org.elib/publications/esd_working_paper

28 Pour de plus amples informations, voir http://www2.unescobkk.org.elib/publications/esd_situation_analysis

EDD-NET – Réseau d'établissements de formation des enseignants d'Asie et du Pacifique pour promouvoir l'EDD

La région Asie et Pacifique a lancé le Réseau d'établissements de formation des enseignants d'Asie et du Pacifique pour promouvoir l'EDD (EDD-NET) en mai 2006. Il s'agit de mettre sur pied un réseau régional d'instituts pédagogiques et d'écoles résolus à réorienter leurs programmes d'éducation en faveur de l'EDD. Le réseau a pour objet d'identifier les lacunes sur le plan de l'EDD dans les programmes d'enseignement existants et d'aider les formateurs d'enseignants et les centres de formation pédagogique à définir des moyens adaptés au contexte local et culturellement pertinents de réorienter leurs cours. L'activité suivante sera l'organisation, prévue en août 2007 à Bangkok, d'un atelier en vue duquel il est demandé aux pays participants de procéder à une analyse de leurs programmes. Ces contributions aideront à mettre au point, au cours de l'atelier, des *Principes directeurs pour l'analyse des programmes d'enseignement*.

Projet UNESCO-UICN-CENUE d'indicateurs de la DEDD en Asie et dans le Pacifique

Ce projet a été lancé en mars 2006 et la première version des *Principes directeurs pour l'élaboration d'indicateurs nationaux de la DEDD en Asie et dans le Pacifique* a été établie à la lumière d'intenses discussions en ligne entre experts internationaux et représentants de commissions nationales pour l'UNESCO. Des réunions ont été tenues à Hiroshima (Japon) en août 2006 et à Bangkok (Thaïlande) en décembre 2006 en vue d'améliorer l'utilité pratique des principes directeurs, d'échanger des idées et des données d'expérience sur les indicateurs et d'identifier les priorités aux fins de l'évaluation de la Décennie à l'échelon national en Asie et dans le Pacifique.

La version de travail finale des principes directeurs a été diffusée pour examen et discussion, toutes les parties intéressées étant invitées à faire connaître leurs observations pendant une période close le 16 mars 2007.

En avril 2007 a été organisé à Bangkok un atelier ayant un triple objectif :

- 1 déterminer les besoins concrets de renforcement des capacités au niveau national en vue de l'élaboration d'indicateurs nationaux et de mécanismes de collecte des données et de présentation des rapports dans les différents États membres de l'Asie et du Pacifique
- 2 débattre de la mise en place de mécanismes de suivi et d'établissement de rapports sur l'EDD dans la région
- 3 examiner et évaluer l'utilité pratique de la version finale.

Dixième Conférence internationale UNESCO-APEID

La dixième Conférence internationale UNESCO-APEID,²⁹ sur le thème « Apprendre ensemble pour demain : l'éducation au service du développement durable » s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) du 6 au 8 décembre 2006, avec une aide financière du Fonds-en-dépôt du Japon. Elle a réuni les membres du réseau de l'APEID ainsi que des praticiens de l'EDD en vue de promouvoir la DEDD.

La Conférence a atteint ses principaux objectifs, qui étaient de resserrer la coordination et la collaboration entre les membres du réseau de l'APEID, de susciter une prise de conscience et une compréhension accrues de l'EDD et de stimuler l'établissement de plans d'action dans le domaine de l'EDD.

Lancement de la DEDD au Vietnam

Le Vietnam a officiellement lancé la Décennie en février 2006.³⁰ La création d'un Comité de haut niveau de la DEDD, présidé par le Vice-Premier Ministre et composé de vice-ministres des ministères compétents concrétise aussi une volonté concertée de mieux sensibiliser le public et de mettre en œuvre les valeurs,

29 Pour de plus amples informations, voir <http://www.unescobbk.org/index.php?id=3811>

30 Voir http://www.unesco.org.vn/programmes/ESD/Launch_DESD.pdf

les connaissances et les comportements indispensables pour promouvoir le développement durable à tous les niveaux et dans tout le pays. Le Comité a élaboré, avec le concours de l'UNESCO et des autres parties concernées, un Plan d'action national conçu pour guider les parties prenantes dans la mise en œuvre de la Décennie.



© Sithong Phongvichith / UNESCO / ASPnet

Atelier international sur l'enseignement des sciences de l'ingénieur au service du développement durable

Un « Atelier international sur l'enseignement des sciences de l'ingénieur au service du développement durable » s'est tenu à l'Université Tsinghua (Chine) du 31 octobre au 2 novembre 2006.³¹ L'atelier, auquel ont participé 150 ingénieurs de haut niveau et étudiants en sciences de l'ingénieur, dont 30 participants venus de l'étranger, a été ouvert par le Vice-Ministre de l'éducation, Zhang Xinsheng, président du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Il était organisé par l'Université Tsinghua, l'UNESCO et la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, en coopération avec l'Association chinoise pour la science et la technologie, l'Académie chinoise des sciences de l'ingénieur et la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs.

Les participants à l'atelier ont souligné la nécessité de développer les partenariats et les réseaux en matière d'enseignement des sciences de l'ingénieur au service du développement durable. Ils ont proposé à cet effet :

- d'examiner les réseaux existants et de réfléchir à la nécessité d'un réseau d'excellence sur l'enseignement des sciences de l'ingénieur au service du développement durable ;
- d'envisager la création d'une revue publiant des travaux interdisciplinaires intégrés sur l'EDD ;
- de mettre sur pied des bibliothèques virtuelles sur l'enseignement des sciences de l'ingénieur au service du développement durable – à l'exemple du projet SudVEL de l'UNESCO ;
- d'élaborer des matériels d'enseignement et d'apprentissage dans le domaine des sciences de l'ingénieur au service du développement durable – utilisant par exemple l'apprentissage fondée sur l'activité.

Initiatives d'EDD à Sri Lanka

La Commission nationale sri-lankaise pour l'UNESCO a proposé au Ministère de l'éducation de créer en son sein une unité renforcée, chargée de la paix et de l'éducation au service du développement durable.

31 Voir [http://www.wfeo.org/documents/download/Beijing_Workshop_Final_Program_EESD_2006\[2\].doc](http://www.wfeo.org/documents/download/Beijing_Workshop_Final_Program_EESD_2006[2].doc)

Des projets de plans d'action nationaux ont été établis englobant selon une approche holistique l'EDD (compétences de la vie quotidienne), mais aussi la protection et l'éducation de la petite enfance, l'alphabétisation des adultes et l'alphabétisation fonctionnelle.

Cadre d'action pour la DEDD dans le Pacifique

Le Cadre d'action du Pacifique relatif à l'EDD est la première initiative de la région du Pacifique dans ce domaine. Il définit un cadre général pour une action coordonnée et menée en collaboration ayant pour objet de déterminer comment la région entend intégrer et étayer l'un par l'autre les trois piliers que sont le développement économique, le développement social et la préservation de l'environnement.

Le Cadre d'action du Pacifique relatif à l'EDD³² a été approuvé par les ministres de l'éducation du Pacifique lors de leur réunion à Nadi (Fidji) les 21 et 22 septembre 2006. Il met en pratique le mot d'ordre « penser à l'échelle mondiale et agir à l'échelon local » en prenant en compte la vision de la communauté internationale et les objectifs propres au Pacifique pour définir des domaines et objectifs prioritaires ciblés appelant des actions adaptées aux niveaux local, national et régional. La maîtrise progressive des activités par les acteurs locaux, dans le respect du contexte et de la culture qui sont les leurs, est un aspect important de la mise en œuvre de l'EDD à tous les niveaux. Le cadre servira de mécanisme de coordination des activités de mise en œuvre de l'EDD dans la région.



Premier Festival de la jeunesse du Pacifique

La participation de l'UNESCO au premier Festival de la jeunesse du Pacifique,³³ qui s'est déroulé du 17 au 22 juillet 2006 à Tahiti (Polynésie française), a été plus particulièrement centrée sur le thème de l'éducation au service du développement durable.

Cette première Rencontre régionale de la jeunesse (organisée par le gouvernement de la Polynésie française et ses services chargés de la jeunesse) a rassemblé quelque 900 jeunes participants de 25 pays et territoires du Pacifique, venus partager leur expérience et défendre leurs préoccupations et leur vision de la manière dont les jeunes insulaires de la région pouvaient prendre l'initiative d'un changement positif dans leurs communautés et influencer sur les programmes de développement régionaux. Les six journées du Festival ont été ponctuées par une série de réunions, de séminaires et d'ateliers animés par les jeunes, organisés autour de neuf grands thèmes revêtant un intérêt particulier pour les jeunes et axés sur l'élaboration d'une Charte des jeunes du Pacifique énonçant les priorités des jeunes et leurs recommandations concernant les actions à mener dans la région.

32 Pour de plus amples informations, voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001476/147621e.pdf>

33 Pour de plus amples informations, voir http://www.spc.int/youth/Pacific_Youth_Festival_.htm

L'UNESCO a pris la tête de la réflexion sur le thème de l'éducation au service du développement durable. Une équipe intersectorielle composée de fonctionnaires du Siège et de leurs collègues des bureaux d'Apia et de Bangkok était chargée de l'organisation de deux des séances de la conférence et de sept ateliers et séminaires mettant en relief les priorités et les approches relatives à l'éducation au service du développement durable, à la diversité culturelle, aux politiques nationales de la jeunesse, à la communication et à la mise en réseau.

Pour donner suite au Festival, l'UNESCO encouragera le plus ample développement de réseaux de communication entre les jeunes du Pacifique et soutiendra des actions concrètes menées par les jeunes dans le cadre de la Décennie et relevant des trois différents thèmes de l'initiative « La vision des jeunes de la vie dans les îles ».

Jeunes esprits en action

Ce concours³⁴ a été lancé pour sensibiliser et intéresser les élèves et les enseignants à l'éducation au service du développement durable. Les élèves étaient invités à exprimer leurs vues sur des questions liées au développement durable sous la forme de dessins, de chansons ou de textes dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014). Le concours a été un succès dès la première année : plus de 150 dossiers ont été reçus en provenance de 10 pays différents de la région.

Stratégie de l'Australie pour la Décennie des Nations Unies

Lors de sa Conférence nationale, tenue du 3 au 6 octobre 2006, l'Association australienne pour l'éducation relative à l'environnement (AAEE) a examiné la Stratégie élaborée par le gouvernement australien pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, dont les thèmes sont l'apprentissage de la notion de durabilité, l'éducation relative à la biodiversité et les avenir viables.

Cette stratégie fait fond sur le Plan d'action national intitulé « Éducation relative à l'environnement pour un avenir viable », qui a été rendu public en juillet 2000, et reconnaît la nécessité de promouvoir de nouveaux modes de vie et de nouvelles habitudes de travail pour venir à bout des pratiques non viables.³⁵

Un emblème de la durabilité en Nouvelle-Zélande

Un bracelet de conception durable – fait de lin tressé – a été lancé en Nouvelle-Zélande au début d'octobre 2006 comme emblème de la Décennie.³⁶

Asie centrale

De par sa situation géographique, l'Asie centrale a le privilège unique d'être à la fois membre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUEE) et de la région Asie et Pacifique au sein de l'UNESCO.

L'engagement de l'Asie centrale en faveur de la Stratégie d'EDD de la CENUE et du Cadre de mise en œuvre de Vilnius témoigne de son attachement à l'éducation au service du développement durable et à la Décennie. Un certain nombre de réunions et de conférences y ont eu lieu pour consolider cet engagement et pour coordonner les activités dans toute la sous-région. À l'échelon national, chaque pays s'est engagé à prendre des mesures spécifiques en faveur de l'EDD, parmi lesquelles la traduction du texte de la Stratégie de la CENUE dans les langues nationales, l'établissement des mécanismes de coordination et des points focaux nationaux qui y sont prévus et l'élaboration de plans d'action nationaux aux fins de la Stratégie.

34 Voir <http://www.unescobbkk.org/index.php?id=4305>

35 Pour de plus amples informations, voir <http://www.environment.gov.au/education/decade/index.html>

36 Voir http://www.unesco.org/nz/unesco_current_initiatives.htm?article=2006276175401364006

Comités de pilotage

Un Groupe de travail mixte pour l'Asie centrale sur la mise en œuvre de l'éducation relative à l'environnement et de l'EDD, créé en 2003, est responsable de toutes les activités menées dans ces domaines dans la sous-région. Il a permis de renforcer la coopération entre les ministères de l'éducation et de l'environnement, le secteur de la science et les organisations non gouvernementales (ONG).

Le Centre régional de l'environnement pour l'Asie centrale (CAREC)³⁷ joue lui aussi un rôle clé dans la mise en œuvre de la Décennie à l'échelon régional par l'intermédiaire de son Programme d'éducation relative à l'environnement lancé en 2003. Le CAREC travaille en étroite collaboration avec les ministères de l'environnement de chacun de ses pays membres. Un Comité de pilotage pour la mise en œuvre de la Stratégie d'EDD de la CENUE a été également établi et investi d'une responsabilité particulière dans ce domaine.

Au niveau national, la mise en œuvre de la Décennie relève à la fois des ministères chargés de la protection de l'environnement et des ministères de l'éducation. Pour l'heure, toutefois, ce sont les premiers qui se montrent les plus intéressés et les plus actifs, même si les ministères de l'éducation disposent souvent de plus de ressources. Jusqu'ici, les points focaux pour l'application de la Stratégie d'EDD de la CENUE sont tous des représentants des ministères chargés de la protection de l'environnement.

Dans le cadre de leur engagement en faveur de la Stratégie de la CENUE, il est demandé aux pays de l'Asie centrale de mettre sur pied des organes de coordination selon que de besoin et de nommer des coordonnateurs nationaux chargés de la mise en œuvre. Les dispositions prises à cet effet sont plus ou moins avancées selon les pays. Le Kirghizistan et l'Ouzbékistan ont tous deux établis des organes de coordination pour les questions relatives à l'EDD et s'emploient à mettre en œuvre la stratégie de la CENUE, tandis que le Kazakhstan et le Turkménistan ont tenu des réunions initiales, le Kazakhstan ayant quant à lui créé un Conseil national du développement durable.

Les initiatives en Asie centrale

Le principal élément moteur des initiatives liées à l'EDD en Asie centrale est le Programme d'éducation relative à l'environnement mené par le CAREC et lancé en 2003. Il s'agit d'une composante de l'Agenda 21 de l'Asie centrale pour le développement qui est bien acceptée dans tous les pays. Ce programme a été élargi pour inclure l'EDD et intéresser un plus large éventail de parties prenantes. Des réunions consultatives sont organisées chaque année pour examiner les progrès accomplis et définir les priorités du Programme. Ces conférences annuelles aident aussi à entretenir l'intérêt pour l'éducation relative à l'environnement et l'EDD. La quatrième d'entre elles, tenue à Almaty en 2005, a été l'occasion de lancer la DEDD en Asie centrale. Au nombre des participants figuraient des représentants des ministères chargés de la protection de l'environnement et des ministères de l'éducation des pays d'Asie centrale, des coordonnateurs des écoles associées de l'UNESCO dans ces pays, des coordonnateurs de divers projets, des spécialistes de l'enseignement supérieur, des ONG, des organisations internationales, des ambassades et des médias de grande diffusion.

Un certain nombre de matériels d'information et d'enseignement ont été également produits en tant qu'éléments du processus de l'EDD. Dans le cadre des préparatifs de la quatrième Conférence sur l'éducation relative à l'environnement (EE) et l'EDD, une thèse a été publiée, accompagnée d'un CD-ROM contenant des matériels didactiques sur l'EE/EDD dans la sous-région. Ces documents traitent des aspects théoriques (stratégies internationales, concepts utilisés par les États, programmes et bilans) et pratiques (programmes, cours, conférences, modules pédagogiques, manuels et affiches conçus par les auteurs).

37 Voir <http://www.carec.kz/English/index.html>

Lancement d'un nouveau projet intitulé « Promotion de l'éducation au service du développement durable dans l'enseignement formel, non formel et informel »

Le 30 mai 2006, l'OSCE, en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Almaty et les centres sur l'environnement d'Asie centrale a lancé un nouveau projet intitulé « Promotion de l'éducation au service du développement durable dans l'enseignement formel, non formel et informel ». Ce projet est centré sur l'analyse des législations en vue de l'intégration de l'EDD dans les stratégies d'éducation et sur les moyens d'assurer la mise en place de politiques et de cadres réglementaires efficaces.



© Michail Tomilton / UNESCO / ASPnet

Atelier d'Asie centrale sur l'EDD

Le Bureau de l'UNESCO à Almaty a organisé dans cette ville du 3 au 5 juillet 2007 un atelier sous-régional sur le thème « L'éducation au service du développement durable : approches novatrices dans les systèmes de formation en cours d'emploi des enseignants ».

Soixante-dix participants, représentant des centres de formation en cours d'emploi des enseignants, des coordonnateurs et des enseignants du Système des écoles associées et des points focaux des ministères de l'éducation chargés de l'éducation au service du développement favorable de quatre pays d'Asie centrale, à savoir le Kazakhstan, la République kirghize, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan, ont pris part à cet atelier.

Celui-ci a abouti aux résultats suivants : création d'un réseau de centres de formation des enseignants visant à promouvoir l'EDD dans cette formation ; identification dans les programmes d'enseignement de thèmes concrets dans lesquels l'EDD peut être appliquée ; identification de matériels didactiques concrets à utiliser lors de la formation des enseignants, puis dans les salles de classe, sur la base de la documentation relative à l'EDD établie par l'UNESCO et des meilleures pratiques observées en la matière en Asie centrale, et approbation de recommandations tendant à faire une plus large place à l'EDD dans les formations des enseignants.

L'atelier permettra de faire mieux comprendre aux participants le concept de durabilité et les questions, principes, compétences et valeurs liés à l'EDD, d'intégrer plus avant l'EDD dans les programmes de formation des enseignants et de sensibiliser davantage l'opinion publique à l'importance de l'EDD en tant qu'elle produit un effet multiplicateur.

III.4 L'Europe et l'Amérique du Nord



Une Stratégie régionale a été élaborée sous la direction de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) en vue de faciliter l'introduction et la promotion de l'éducation au service du développement durable.

La Stratégie³⁸ a été élaborée à l'issue d'un processus participatif associant les gouvernements, les organisations internationales, les ONG, la communauté universitaire et les autres parties prenantes. Elle a été adoptée à la réunion de haut niveau tenue par la CENUE à Vilnius (Lituanie) le 18 mars 2005 pour lancer la Décennie dans la région.

La tendance la plus notable dans cette région est l'existence dans une majorité des pays de la CENUE d'un mécanisme officiel de coopération interministérielle – le plus souvent entre les ministères responsables respectivement de l'environnement et de l'éducation (ou de l'éducation et de la science). De nombreux pays ont établi en outre un groupe de travail officiellement chargé de la mise en œuvre de la stratégie auquel participent plusieurs organes gouvernementaux et d'autres parties prenantes, telles qu'ONG (s'occupant de l'environnement), entreprises, administrations régionales et chefs d'établissements d'enseignement.

Les faits saillants dans la région sont notamment les suivants :

Mise en œuvre de la Stratégie régionale de la Commission économique pour l'Europe

Le Comité de pilotage de la Stratégie régionale de la CENUE pour la région Europe et Amérique du Nord s'est réuni les 4 et 5 décembre 2006 et a approuvé la série d'indicateurs établie par le Groupe d'experts sur les indicateurs destinés à mesurer l'avancement de la stratégie.

Le Comité s'est félicité de l'excellente qualité du travail accompli par le Groupe d'experts, dont il a en outre décidé de proroger le mandat jusqu'à la fin de 2008 (sous réserve qu'à sa séance sur l'EDD, la sixième Conférence ministérielle sur le thème « Un environnement pour l'Europe » décide de proroger le mandat du Comité de pilotage), en le chargeant d'une double tâche :



38 Voir la Stratégie régionale de la Commission économique pour l'Europe (CENUE) : région Europe et Amérique du Nord (www.unesco.org/env/esd/HLmeetMarch2005.htm)

- réexaminer, selon que de besoin, la série d'indicateurs à la suite de l'exercice pilote de présentation de rapports et des commentaires formulés par les pays sur la pertinence et la faisabilité des indicateurs et des renseignements qu'il est demandé de fournir dans les rapports.
- explorer la possibilité d'élaborer des critères permettant d'évaluer le succès de la mise en œuvre de la Stratégie d'EDD de la CENUE dans les pays concernés, sur la base des indicateurs ainsi que des exemples soumis par les pays au Secrétariat de la CENUE.

Le Comité s'est déclaré fermement partisan de l'exercice pilote d'établissement de rapports, qui offrait une première occasion de découvrir les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie et de tester la pertinence des indicateurs. Il a pressé les gouvernements d'utiliser les indicateurs et de soumettre les rapports au Secrétariat en temps voulu, de façon qu'il soit possible de préparer efficacement le rapport sur l'état d'avancement de la Stratégie d'EDD de la CENUE, qui sera présenté aux États membres de la région à la sixième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Belgrade, 10-12 octobre 2007).

Partie relative à l'EDD des conclusions du Conseil de l'éducation de l'Union européenne (mai 2006)

Dans les conclusions qu'il a publiées en mai, le Conseil de l'éducation de l'UE a souligné qu'il importait d'inclure l'éducation dans la stratégie révisée de l'UE en faveur du développement durable – comme indiqué ci-dessous :

« Notre capacité de renverser les tendances non viables dépendra dans une large mesure de la mise en œuvre d'une éducation de grande qualité au service du développement durable à tous les niveaux du système éducatif, y compris sur des questions telles que l'utilisation durable des sources d'énergie et des systèmes de transport, les habitudes de consommation et de production durables, la santé, la compétence des médias et une citoyenneté mondiale responsable.

Dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, (2005-2014), les États membres pourraient étoffer encore leurs plans d'action nationaux, en s'inspirant en particulier du programme de travail «Éducation et formation 2010», dont les objectifs sont centrés sur la qualité et la pertinence, sur l'accès pour tous et sur l'ouverture des systèmes et des institutions sur la société et sur le reste du monde ... Il conviendrait de porter une attention particulière à la formation des enseignants. [Les États membres] devraient aussi mettre en œuvre la Stratégie de la CENUE en matière d'éducation au service du développement durable adoptée à Vilnius en 2005. L'éducation au service du développement durable doit être promue aussi au niveau de l'UE.. »

Au début de 2006, la Présidence autrichienne de l'UE a chargé le « Groupe des amis de la Présidence » de réexaminer la stratégie communautaire sur le développement durable et d'en assurer la cohérence en associant tous les secteurs à cette réflexion. Les résultats de cette consultation ont aidé la Présidence en guidant les discussions au sein des différents comités directement associés au réexamen de la stratégie sur le développement durable (comme, par exemple, le Conseil de l'éducation).

Du 13 au 15 mars 2006, la Présidence autrichienne a organisé à Vienne une conférence dont le thème, « *L'éducation au service du développement durable – vers une citoyenneté mondiale responsable* », établissait un lien avec celui de « *L'éducation pour une citoyenneté démocratique* » qui avait été choisi par la Présidence néerlandaise. Cette réunion a examiné de manière approfondie l'articulation entre éducation et durabilité en la développant plus avant.

L'un des buts de la Présidence autrichienne était de mettre en relief l'importance de l'éducation au service du développement durable et de convenir de l'inclusion dans la stratégie révisée de l'UE sur le développement durable d'un texte stratégique sur le rôle de l'éducation comme fondement et condition préalable de ce développement. C'est à quoi a abouti le débat des ministres au Conseil de l'éducation le 19 mai 2006.

Atelier international sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

Un atelier international sur le thème « *L'éducation au service du développement durable dans le monde – points communs et différences* » organisé par la Commission nationale allemande pour l'UNESCO, le gouvernement de l'État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et d'autres partenaires, avec l'appui de l'UNESCO et du Fonds-en-dépôt du Japon en faveur de l'EDD, s'est tenu les 28 et 29 novembre 2006 à Bonn (Allemagne).

Cette réunion avait pour principal objet de réfléchir aux moyens de donner de l'écho à l'EDD dans l'arène politique, aux niveaux national et international. Les participants se sont employés à trouver une solution à la difficulté de définir clairement le concept d'EDD et à déterminer quelles adaptations régionales étaient requises.

Du 29 novembre à la mi-journée au 30 novembre au soir s'est tenue la réunion annuelle de la Table ronde allemande pour la Décennie.³⁹ Les participants à l'atelier international étaient invités à cette réunion qui a rassemblé une centaine d'initiatives et d'organisations allemandes en faveur de l'EDD. Une série d'ateliers ont été organisés parallèlement à la Table ronde sur des thèmes divers, parmi lesquels :

- La diversité culturelle et l'EDD
- Les ressources en eau et l'EDD
- Les stratégies de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies : sommes-nous sur la bonne voie ?
- Les nouvelles formes de coopération, par exemple entre entreprises commerciales et ONG
- La Décennie des Nations Unies, un défi et une chance pour les établissements éducatifs.

Conférence nordique sur le développement social durable

La Conférence nordique s'est tenue à Oslo les 26 et 27 octobre 2006 s'est penchée sur la question de savoir comment les pays nordiques pouvaient poursuivre le développement de leur région selon un mode plus durable.

L'un des ateliers, qui avait pour thème « Apprendre à changer notre monde », a traité de la DEDD à travers la présentation d'initiatives modèles visant à développer des compétences tournées vers l'avenir et centrées sur l'environnement, la distribution équitable des ressources et la participation.



© Martin Bobié / UNESCO / ASPnet

39 Voir <http://dekade.org/sites/rundertisch.htm>

Séminaire des régions européennes pour l'éducation au service du développement durable

On observe en Europe une adhésion croissante des autorités régionales aux idées relatives à la durabilité. Le sentiment que les régions peuvent peser du fait qu'elles sont plus proches des citoyens y est très fort. Le Réseau des régions européennes pour l'éducation au développement durable (RES)⁴⁰ a été officiellement présenté dans le cadre de l'UE lors du séminaire sur le thème « Les régions d'Europe pour l'éducation au développement durable » qui s'est tenue au Comité des régions à Bruxelles le 27 novembre 2006.

Le Réseau a été créé en 2005 à l'initiative des régions italiennes d'Ombrie et d'Émilie-Romagne, sur la base des principes de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. À ce jour, il regroupe 17 régions de 7 États membres de l'UE et ambitionne de devenir la plateforme de l'Europe dans ce domaine en assurant l'intégration des politiques et l'échange des meilleures pratiques.

Conférence internationale sur l'éducation au service du développement durable – Cap sur l'avenir – Objectifs et stratégies en matière d'EDD

La Commission nationale portugaise pour l'UNESCO a organisé à Lisbonne les 14 et 15 décembre 2006 une conférence internationale ayant pour objet de considérer l'EDD sous l'angle national en s'attachant à certaines dimensions, pratiques et études de cas propres au Portugal, ainsi que de réfléchir à l'EDD en Europe.

Le Portugal s'intéresse depuis plus d'un an aux questions liées à l'EDD et a créé un groupe ad hoc composé de différentes parties prenantes qui a produit un document sur les stratégies et les axes d'action dans divers domaines en rapport avec l'EDD au niveau national.

Colloque international sur le thème « Avancées et propositions en matière d'EDD »

La France a organisé un colloque international sur le thème « *Avancées et propositions en matière d'éducation pour le développement durable* »,⁴¹ en coopération avec l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Le colloque s'est déroulé du 14 au 16 juin au Siège de l'UNESCO.

Cette réunion a été l'occasion d'échanger des informations et des données d'expérience dans le domaine de l'EDD en vue de faire le point des dernières avancées, et d'identifier les meilleures pratiques de façon à éclairer et guider la réflexion sur les possibles orientations et activités de mise en réseau futures, dans le cadre de la mise en œuvre de la Décennie. Les discussions ont porté sur les moyens de :

- s'assurer que les politiques et les cadres réglementaires et opérationnels facilitent l'EDD ;
- mettre l'éducation formelle, non formelle et informelle au service du développement durable ;
- donner aux éducateurs les compétences qui leur sont nécessaires pour inclure le développement durable dans leur enseignement ;
- rendre accessibles des outils et matériels d'EDD adéquats ;
- promouvoir la recherche sur l'EDD et le développement de cette éducation ;
- renforcer la coopération sur l'EDD à tous les niveaux.

Établissement d'un groupe de coordination de la mise en œuvre de la Décennie en Lettonie

Un groupe de coordination de la mise en œuvre de la Décennie en Lettonie a été récemment constitué ; il se compose de représentants de la Commission nationale lettone pour l'UNESCO, du Ministère de l'environnement et du Ministère de l'éducation et de la science, ainsi que du secteur des ONG.

40 Voir <http://www.regionres.eu/>

41 Voir http://www.decennie-france.fr/pdf/Compte%20rendu_1175088938.pdf



© UNESCO / Bernard Combes

Initiatives allemandes

En Europe, c'est l'Allemagne qui a pris le plus de mesures officielles pour faire de la Décennie un courant porteur pour l'éducation nationale. Suivant les recommandations de l'UNESCO, la Commission nationale allemande pour l'UNESCO a établi un Comité national de la DEDD en mai 2004. Cet organe regroupe trente experts et institutions, dont des représentants des ministères fédéraux de l'éducation, du développement et de l'environnement, du Parlement national, des États (*Länder*), des ONG, des médias et des entreprises privées.

Le Parlement allemand a demandé au Gouvernement fédéral de dégager des crédits suffisants pour financer les activités de coordination du Comité national. Un plan de mise en œuvre a été établi en vue d'assigner la responsabilité de chaque objectif à différentes parties prenantes et de mettre sur pied des mécanismes permettant de suivre les progrès accomplis tout au long de la Décennie. Dès septembre 2005, on comptait une centaine de projets et d'initiatives d'EDD reconnus comme constituant des contributions officielles de l'Allemagne à la Décennie.⁴²

Le Partenariat des États-Unis pour la DEDD célèbre son troisième anniversaire

Le conseil de direction nouvellement élu du Partenariat des États-Unis pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable a tenu sa première réunion les 9 et 10 novembre 2006 à Washington, D. C. Cette réunion marquait le troisième anniversaire de la création du Partenariat, structure citoyenne et non partisane visant à mettre en œuvre la Décennie aux États-Unis.⁴³

Le Partenariat des États-Unis a permis d'organiser, stimuler et favoriser des activités mettant à profit la Décennie pour mieux sensibiliser l'opinion américaine aux défis et solutions liés à la durabilité. Plus de 300 organisations y participent et aident à promouvoir sa vision d'une pleine intégration du développement durable dans l'éducation et l'apprentissage aux États-Unis. Au nombre des partenaires et collaborateurs figurent l'American Planning Association, le National Council of Churches, le Centre Ella Baker pour les droits de l'homme, la North American Association for Environmental Education, le Département de l'agriculture et le World Resources Institute. Des organisations confessionnelles, des associations de jeunesse et des groupes communautaires, des entreprises, des agences gouvernementales, des établissements d'enseignement de tous niveaux, y compris l'enseignement supérieur, utilisent leur participation au Partenariat comme un moyen d'accroître l'efficacité de leurs activités dans le domaine de l'éducation.

42 Voir le site Web de l'Allemagne consacré à la DEDD : www.dekade.org

43 Voir <http://uspartnership.org/>

Conférence de l'UE sur la DEDD

Les 24 et 25 mai 2007, le Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche, le Département du Sénat chargé des questions relatives à l'économie, à la technologie et aux femmes et le Département du Sénat chargé de l'éducation, de la science et de la recherche (Berlin), ainsi que la Commission nationale allemande pour l'UNESCO ont organisé à Berlin, dans le cadre de la Présidence allemande du Conseil de l'Europe, une conférence sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement.

Celle-ci avait pour objet principal d'identifier les contributions spécifiques de l'Europe à la Décennie et les responsabilités de l'Europe envers le reste du monde dans le cadre de cette initiative. Ses participants se sont efforcés en particulier :

- de dégager une vision commune de l'éducation au service du développement en Europe à la lumière des nombreuses activités importantes entreprises dans ce domaine dans la région ;
- de contribuer à faire en sorte que l'EDD soit perçue comme un élément décisif des stratégies de l'Union européenne concernant la durabilité ;
- de contribuer à une meilleure intégration de l'EDD dans les programmes d'enseignement de l'Union européenne ;
- d'analyser les points forts et les difficultés observés jusque là dans la mise en œuvre de la DEDD. En particulier, ils ont élaboré les éléments d'un programme de travail pour les prochaines années de la Décennie, qui pourraient être transmis aux présidences suivantes de l'UE et servir aussi de base pour l'examen à mi-parcours de 20 09.

Première réunion internationale du Groupe de travail sur l'éducation à la consommation durable

La première réunion internationale du Groupe de travail sur l'éducation à la consommation durable⁴⁴, coordonnée par le Ministère italien de l'environnement, et de l'aménagement du territoire et de la mer s'est tenue à Gênes (Italie) les 16 et 17 avril 2007. Le Groupe de travail avait été constitué par l'Italie pendant la 14e session de la Commission du développement durable de l'ONU (CSD14) comme une contribution au « Processus de Marrakech ».

Depuis le Sommet planète Terre de Rio et le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, la communauté internationale a souligné à maintes reprises le rôle de l'éducation comme moyen essentiel « d'accélérer le passage à des habitudes de consommation et de production durables ». L'Équipe spéciale a pour tâche de définir des synergies appropriées avec la DEDD et les initiatives connexes, ainsi que de promouvoir le rôle de l'éducation et d'améliorer l'utilisation de cet instrument transversal.

La réunion était organisée en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), comme le seront aussi les activités futures de l'Équipe spéciale. Elle a permis de partager les meilleures pratiques dans le domaine de l'éducation en vue d'une consommation viable et de mettre au point un plan de travail international pour 2007-2009. Elle a rassemblé des experts d'organismes gouvernementaux, d'organisations nationales et internationales s'occupant des politiques et initiatives liées à l'éducation, ainsi qu'un certain nombre de représentants des ONG, des milieux universitaires et du secteur privé.

44 Voir http://uneptie.org/sustain/resources/MTF/MTF_on_Education_for_SC.pdf

III.5 Amérique latine et Caraïbes



La DEDD a été lancée en Amérique latine et aux Caraïbes pendant la Conférence ibéro-américaine sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro du 31 mai au 2 juin 2005 par le Conseil brésilien des entreprises pour le développement durable en partenariat avec l'UNESCO, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD), le PNUE, la Banque mondiale et le Gouvernement brésilien. Elle a été lancée aux Caraïbes pendant la conférence sur le thème « L'éducation au service du développement durable : de nouvelles approches pour l'avenir », qui s'est tenue à Kingston (Jamaïque) du 18 au 20 octobre 2005.

La première version d'un document de stratégie régional, intitulée *Édifier l'éducation au service du développement durable*, a été mise en ligne en vue de recueillir des commentaires. La stratégie a été élaborée selon un processus participatif sur un forum en ligne où les habitants de la région étaient invités à formuler leurs observations et leurs suggestions. Le consensus ainsi créé à l'échelle de la région devrait susciter un plus grand élan. La stratégie régionale a été finalisée et le forum en ligne fermé en mars 2007.⁴⁵

Les faits saillants dans la région sont notamment les suivants :

Réunion de mobilisation régionale latino-américaine

Une réunion latino-américaine intitulée « *Bâtir l'éducation au service du développement durable* » s'est tenue à San José (Costa Rica) du 31 octobre au 2 novembre 2006 en vue de promouvoir la mise en œuvre active de la DEDD. Elle était organisée par l'Earth Charter Centre for Education for Sustainable Development et UPEACE et par l'UNESCO, avec une aide financière du fonds-en-dépôt du Japon pour l'EDD et en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), AVINA, le Ministère de l'enseignement public du Costa Rica, le Ministère de l'enseignement public et le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles du Mexique, l'Université nationale du Costa Rica, l'Université des Nations Unies pour la paix, l'Institut Paulo Freire, la Fundación Mundo Sustentable et Banco da Amazonia. Le Président du Costa Rica s'est adressé aux participants à la séance d'ouverture.

Cette réunion, qui a rassemblé 180 participants venus de 23 pays, a été l'occasion d'échanger des données d'expérience et de forger des alliances. Elle avait en outre pour objet de renforcer les liens entre la DEDD, l'enjeu que représente la prévention du VIH/sida par l'éducation et la recherche de solutions nouvelles pour améliorer les taux d'alphabétisation dans l'ensemble de la région. Les travaux ont pris la forme de séances plénières et de groupes de travail, auxquels ont pris part tous les participants. Pendant les séances plénières, des experts ont débattu de la difficile tâche d'intégrer l'éducation au service du développement durable à l'éducation formelle et non formelle, de la manière de mettre au point un programme régional commun en matière d'EDD, et des moyens d'aborder la durabilité sous l'angle interdisciplinaire. Les vice-ministres de l'enseignement public de plusieurs pays ont participé à l'un des groupes de discussion, où ils se sont déclarés partisans de mesures plus actives pour intégrer l'EDD aux programmes de leurs systèmes éducatifs.

Parallèlement aux groupes de travail, un groupe de rédaction a élaboré la première version d'un document de stratégie régional intitulé *Bâtir l'éducation au service du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes*, en s'appuyant sur les contributions des groupes de discussion et des groupes de travail. Le texte du projet de stratégie a été présenté le dernier jour de la réunion et les participants ont eu une brève occasion de formuler de premiers commentaires à son sujet. Les organisateurs de la réunion ont mis sur pied un forum en ligne, offrant aux participants ainsi qu'à toutes les personnes dans la région

.....
 45 Estrategia Latinoamericana para la Década de Educación para el Desarrollo Sostenible
<http://www.earthcharter.org/foro/2006/index.htm>

qui n'avaient pu participer à la conférence la possibilité de faire de plus amples commentaires et de participer à l'élaboration de la stratégie. En créant un consensus au niveau régional, on compte susciter aussi une plus grande volonté d'agir.



© Lúgja Brull / UNESCO / ASPnet

Séminaire international sur « l'éducation au service du développement durable »

Ce séminaire, tenu en janvier 2005 à Santiago (Chili), était organisé par le Ministère chilien de l'éducation, la Commission nationale pour l'environnement (CONAMA), l'Office national des forêts (CONAF), l'Association des municipalités chiliennes (ACM) et OREALC/UNESCO Santiago. Il a marqué le lancement de la DEDD au Chili. Plus de 400 enseignants, formateurs d'enseignants et spécialistes des pays de la région ont participé à la réunion, débattant au cours des séances et d'ateliers des thèmes que recouvre l'éducation au service du développement durable.

Séminaire international sur « l'éducation relative à l'environnement au service du développement durable »

Ce séminaire, qui s'est déroulé en novembre 2005 à Lima (Pérou), a servi de cadre au lancement officiel dans la région andino-amazonienne d'activités destinées à promouvoir la DEDD. Il a été l'occasion de débattre des moyens possibles d'intégrer les activités nationales des pays de cette région, pour lesquelles un plan de travail baptisé PANACEA a été présenté.

Séminaire international sur le thème « l'éducation au service du développement durable : la contribution de l'enseignement des sciences »

La réunion, tenue en juillet 2004 à Buenos Aires (Argentine), était organisée par OREALC/UNESCO Santiago, le Ministère argentin de l'éducation, de la science et de la technologie, le Réseau national argentin de chercheurs en enseignement des sciences exactes et naturelles et l'Université de Buenos Aires. Des représentants et des spécialistes de toutes les sous-régions ainsi que des spécialistes d'Espagne et de France ont participé au séminaire. Les sujets abordés avaient trait à la préparation de la DEDD.

La présence de chercheurs, d'enseignants, de chefs d'établissement et de formateurs d'enseignants a permis un débat dynamique et fourni une occasion de dégager des thèmes propres à orienter le travail futur. Ces questions ont été analysées pendant les ateliers selon différentes perspectives en vue de susciter un consensus sur des suggestions concernant divers aspects et les stratégies à utiliser dans différents domaines pour aider à faire face à l'urgence mondiale actuelle et encourager des attitudes et des comportements propices au développement durable.

Engagement national du Costa Rica en faveur de la Décennie

Le 17 octobre 2006, la Décennie a été lancée à l'échelle nationale au Costa Rica lors d'une manifestation organisée à San José sur le thème « Hacia la Construcción de una Costa Rica Sostenible » (« Vers la construction d'un Costa Rica viable »). Un engagement national en faveur de la Décennie a été signé à cette occasion. Le Ministre de l'éducation, le Directeur du Bureau régional de l'UNESCO et le Recteur de l'Université nationale étaient présents, de même que d'autres personnalités et organisations de premier plan. Le Ministre de l'éducation, d'autres ministres et le Président du Costa Rica ont signé l'Engagement national en faveur de la Décennie. Quelque 250 personnes, pour la plupart des enseignants des universités et des représentants du Ministère de l'éducation, ont assisté à la cérémonie.



© Maura Carvalho / UNESCO / ASPnet

Stratégie nationale du Mexique pour l'EDD

Le Mexique a lancé sa Stratégie nationale pour l'EDD le 10 octobre 2006.

Centro de Educación y Capacitación para el Desarrollo Sustentable

Le Ministère mexicain de l'environnement et des ressources naturelles (SEMARNAT) a créé le Centre d'éducation et de formation pour le développement durable (CECADSU).⁴⁶ Ce centre est chargé de promouvoir des actions propres à mobiliser des personnes, des groupes et des institutions en vue d'améliorer l'environnement au Mexique et d'élaborer des politiques propices au développement durable.

.....
 46 Pour de plus amples informations, voir <http://www.semarnat.gob.educacionambiental/Pages/inicio.aspx>

Publication d'une série de CD-ROM intitulée « Sensibilisation à la durabilité »

Soucieux de contribuer à la rénovation de l'enseignement des sciences dans la région et de soutenir la création de matériels didactiques sur la mise en valeur durable des ressources naturelles, OREALC/UNESCO Santiago et la Fondation YPF Argentine ont entrepris l'élaboration d'une série de 7 CD-ROM intitulée « *Sensibilisation à la durabilité* », dont le premier volume, « *L'énergie I* » est achevé et dont les deux suivants, « *L'énergie II* » et « *L'eau* » sont en cours de finalisation.

Publication d'un CD-ROM intitulé « Les réserves de biosphère au Chili »

Pour promouvoir les actions en faveur de la DEDD, OREALC/UNESCO Santiago a réalisé à l'intention des enseignants un document d'information sur les réserves de biosphère du Chili destiné à valoriser celles-ci en tant que lieux d'apprentissage et de diffuser des renseignements à leur sujet. Ces réserves constituent des espaces privilégiés pouvant être utilisés pour faire découvrir aux jeunes générations la valeur intrinsèque de nos ressources naturelles et, bien sûr, l'importance que revêt leur protection.

Publication d'un livre intitulé « Le développement durable : aspects environnementaux et éducatifs »

Cet ouvrage, publié sous les auspices de l'UNESCO et de l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies, entend proposer une approche multidisciplinaire à travers des réflexions et des propositions relatives à un nouveau modèle de développement, axé sur le respect de l'environnement et la justice sociale. En articulant entre eux de multiples points de vue sur des questions d'ordre scientifique, socioéconomique, environnemental et éducatif, il vise à informer le lecteur des antécédents et de la situation actuelle dans ces domaines et à présenter des stratégies pour le développement durable de demain.

Conférence régionale des Caraïbes sur l'éducation au service du développement durable : de nouvelles approches pour l'avenir

Cette conférence régionale, tenue à Kingston (Jamaïque) du 18 au 20 octobre 2005 a servi de cadre au lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable dans la région des Caraïbes.⁴⁷ Elle avait pour principaux objectifs :

- d'offrir un forum pour examiner les questions liées à l'EDD et chercher à les résoudre
- de lancer la Décennie relative à l'EDD dans les Caraïbes
- d'établir des plans d'action pour la mise en œuvre de l'EDD dans la région
- de forger des partenariats entre éducateurs de l'enseignement formel et de l'enseignement non formel à l'intérieur de la région.

Au nombre des participants figuraient des enseignants, des éducateurs et des administrateurs des établissements d'enseignement préprimaire, primaire, secondaire et supérieur des Caraïbes, des représentants d'organisations de jeunesse, dont Youth-Path, d'organisations non gouvernementales, de ministères gouvernementaux, de l'UNESCO et d'autres organisations, ainsi que du secteur privé.

La réunion a insisté sur le fait que si, dans les petits États insulaires en développement, et au sein de l'UNESCO, l'environnement était considéré depuis un certain déjà comme comportant des aspects physiques, biologiques, sociaux, culturels et économiques, il n'en était assurément pas de même dans le système éducatif des Caraïbes, où on ne l'abordait que sous l'angle physique et biologique. L'un des principaux enjeux de l'EDD dans la région, qui est sans doute aussi un objectif important de la Décennie, était donc d'exploiter les points forts des activités existantes en matière d'éducation relative à l'environnement et d'intégrer à celles-ci les aspects sociaux, culturels et économiques.

47 Voir http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=28722&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Réunion des centres de formation pédagogique des Caraïbes sur le thème de l'EDD

Des directeurs, doyens et professeurs de seize centres de formation pédagogique de la Jamaïque, du Belize et des îles Turks et Caïques se sont rencontrés à Montego Bay (Jamaïque) les 28 et 29 juin 2006 pour réfléchir aux moyens de réorienter la formation des maîtres de façon à prendre en compte la problématique de la durabilité. Cette réunion était la première d'une série d'ateliers prévus par le Comité mixte de la formation des enseignants de l'Université des Antilles, en coopération avec le programme ENACT exécuté par l'ACDI et le Gouvernement jamaïcain et avec l'UNESCO en vue de contribuer à la DEDD dans les Caraïbes.

Les participants ont examiné les Directives et recommandations pour la prise en compte de la durabilité élaborées par l'UNESCO, et les formateurs d'enseignants ont exploré des moyens d'incorporer l'éducation au service du développement durable dans les programmes d'enseignement et d'apprentissage.

Pour donner suite à la réunion, un deuxième atelier pour les Caraïbes du Nord sur la réorientation de la formation des enseignants en faveur du développement durable dans le cadre du projet des Caraïbes s'est tenu les 22 et 23 août 2006 à Kingston (Jamaïque).



© Nancy Ramirez / UNESCO / ASPnet

Forum de discussion pour formateurs d'enseignants

Un forum de discussion a été mis sur pied à l'intention du Réseau des formateurs d'enseignants des Caraïbes, une initiative régionale lancée dans le cadre de la DEDD en vue de promouvoir l'EDD, en réorientant en particulier la formation pédagogique pour prendre en compte la problématique de la durabilité.

Les coordonnateurs du forum de discussion⁴⁸ comptent que cet outil permettra d'explorer le concept d'EDD, d'échanger des idées sur les projets et programmes d'EDD et de collaborer à leur mise en œuvre.

48 Créé dans le cadre de Yahoo Groups : esdcaribbean@yahoo.com

Youth PATH (Le tourisme et le patrimoine, instruments de lutte contre la pauvreté chez les jeunes)

L'objectif de Youth PATH⁴⁹ est de donner aux jeunes gens et jeunes filles des Caraïbes âgés de 15 à 25 ans la capacité d'exploiter des savoir-faire novateurs et propices au développement durable dans les domaines du tourisme lié au patrimoine communautaire et de la préservation des sites du patrimoine. Les jeunes des communautés pauvres des Caraïbes reçoivent une formation sur la mise en valeur et la documentation des sites du patrimoine naturel et culturel en vue de leur transformation en lieux de tourisme intérieur ou international et acquièrent ainsi des compétences qui leur permettront de se lancer dans une activité rémunératrice. Le projet est actuellement mis en œuvre dans les pays suivants : Barbade, Bahamas, Belize, Dominique, Grenade, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago.

En 2005, l'UNESCO, le PNUD et le BIT ont signé un mémorandum d'accord en vue de s'attaquer aux problèmes environnementaux mondiaux au niveau local et de créer des débouchés durables pour les jeunes tout en protégeant le patrimoine naturel et culturel local. Depuis, 200 jeunes ont reçu, dans le cadre du projet Youth PATH, une formation sur le tourisme lié au patrimoine naturel et culturel, la gestion et l'interprétation des éléments du patrimoine pouvant intéresser le public, leur évaluation, l'identification et l'évaluation des produits touristiques liés au patrimoine, la création d'entreprise et les compétences de la vie quotidienne. Les pays participant au projet ont entrepris de mettre en place des mécanismes garantissant des emplois durables et d'établir des partenariats avec le secteur privé en vue de financer la formation et les stages requis sur les sites du projet.

III.6 Initiatives de l'UNESCO

L'UNESCO a été désignée comme organisation chef de file pour la DEDD. La mise en œuvre de la décennie est toutefois une entreprise qui doit être menée en collaboration par toutes les composantes du système des Nations Unies ainsi que par les diverses parties prenantes, dont la société civile et le secteur privé. On trouvera ci-après un tour d'horizon des activités qui ont été lancées et mises sur pied par l'UNESCO et de celles qui l'ont été en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres parties intéressées.

L'UNESCO a contribué à stimuler et coordonner les efforts dans le domaine de l'EDD. En élaborant des cadres et des mécanismes de mise en œuvre mondiaux, elle a proposé une vision, mobilisé la communauté internationale à différents niveaux et tracé des pistes pour aller de l'avant. Elle fournit des conseils concernant la planification, la mise en œuvre et l'évaluation aux échelons régional et national.

S'agissant des activités de plaidoyer auprès des États membres et de l'assistance technique qui leur est fournie, l'UNESCO a déployé des efforts pour aider à sensibiliser les principaux décideurs des différents ministères, ainsi que les entreprises, les ONG et les organisations communautaires à la « valeur ajoutée » de l'EDD en tant que facteur essentiel des sociétés durables, et pour mobiliser ces acteurs et les engager à entreprendre leurs propres campagnes de sensibilisation. Elle s'efforce d'appeler l'attention des différentes parties prenantes nationales sur l'importance de l'EDD, en organisant des conférences, des ateliers et des activités de formation et en rassemblant des exemples de bonnes pratiques.

Au niveau des établissements scolaires, divers projets du Secteur de l'éducation aident aussi à convaincre les apprenants de la pertinence de l'EDD par des applications dans le monde réel. Le projet de la mer Baltique⁵⁰ du Système des écoles associées (RÉSEAU) vise à amener les écoliers des neufs pays baltes à mieux prendre conscience des différents problèmes environnementaux auxquels leurs communautés

49 http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=36998url_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

50 Voir <http://www.bspsinfo.it/>

sont confrontées. Les élèves découvrent l'interdépendance des être humains et de la nature à travers le prisme scientifique, social et culturel. Les éducateurs, les animateurs du programme et les élèves des pays participants restent en contact au moyen d'un bulletin publié à intervalles réguliers, qui contient aussi des informations sur les activités locales entreprises dans le cadre du programme et sur les innovations dans le domaine pédagogique. Des projets similaires sont menés par les écoles associées des Caraïbes, du Danube, de la Méditerranée occidentale et des pays riverains du fleuve Zambèze en Afrique.

Promouvoir la vision d'une société durable – par le truchement des différentes formes d'éducation, de médias responsables et de mécanismes de sensibilisation du public – nécessite toute une panoplie d'outils de communication et d'activités. L'UNESCO a mis au point un certain nombre d'outils utilisant le Web, de documents d'information et de matériels imprimés, parmi lesquels un site Web consacré à la DEDD,⁵¹ des principes directeurs pour le lancement de la Décennie et les activités de mise en œuvre à l'échelon national, des principes directeurs concernant la réorientation de la formation des enseignants aux fins de la prise en compte de la durabilité, et des notes d'information sur des aspects clés de l'EDD.

Ces matériels comprennent notamment :

Le site Web de l'UNESCO sur la DEDD : Depuis octobre 2003, un site Web interactif et évolutif en anglais, français et espagnol présente la vision et les objectifs de la Décennie et fait connaître les initiatives et manifestations en matière d'EDD mises sur pied aux niveaux local, national et international. Ce site, doté de son propre emblème (DD), est mis à jour toutes les semaines dans les trois langues. Des critères et des règles ont été élaborés concernant l'interactivité. Le secrétariat de la Décennie a créé un forum en ligne, où les parties prenantes et le grand public peuvent formuler leurs commentaires et participer à la mise en œuvre de la DEDD. Enfin, et ce n'est pas le moins important, il est prévu de constituer une base de données recensant les initiatives lancées dans le cadre de la Décennie.



Emblème officiel de la Décennie : L'emblème de la Décennie, accompagné d'une note précisant les conditions de son utilisation, est désormais disponible sur le site Web conçu par l'UNESCO et a été largement diffusé auprès de l'ensemble des commissions nationales, des délégations permanentes, des points focaux nationaux, des directeurs des bureaux hors Siège, ainsi que de toutes les ONG avec lesquelles l'UNESCO entretient des relations de consultation.

Principes directeurs concernant les lancements nationaux : L'UNESCO a établi une série détaillée de suggestions sous le titre « Conseils pour la préparation à l'échelle nationale du lancement et des activités de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable » disponible sur son site Web,⁵² en vue de faciliter les premiers stades de la planification de stratégies de mise en œuvre à l'échelon national ou local.

Dossier sur l'EDD : Un dossier contenant des notes d'information sur l'EDD, établies en anglais et en français, et disponible en ligne et sous forme imprimée a pour objet de clarifier et diffuser les principaux concepts et messages relatifs à l'EDD. Cet ensemble de notes d'information regroupe plusieurs analyses sur des questions telles que : l'éducation au service du développement durable ; le Sommet mondial pour le développement durable ; le développement durable : un concept évolutif ; l'EDD et l'approche transdisciplinaire ; la DEDD 2005-2014 ; des partenariats en faveur de l'EDD ; les petits États insulaires en développement ; l'agriculture, la biodiversité, l'égalité entre les sexes, la santé, la pauvreté et l'eau.

Brochure sur l'UNESCO et le développement durable : Une brochure intitulée « L'UNESCO et le développement durable »,⁵³ établie en anglais et en français avec le concours du Bureau de la planification

51 Voir www.unesco.org/education/desd

52 Pour de plus amples informations, voir www.unesco.org/education/desd

53 Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001393/139369e.pdf>

stratégique présente les actions en faveur du développement durable entreprises par l'UNESCO dans ses différents domaines de compétence.

Un programme de communiqués de presse : Ces communiqués sont publiés en fonction du calendrier des conférences et réunions régionales et internationales et du lancement d'activités et partenariats divers.

L'Éducation aujourd'hui : Le numéro de février-mai 2006 de la revue publiée par le Secteur de l'éducation avait pour thème principal « Éduquer pour le monde de demain ».54

Connexion : Le Bulletin international de l'enseignement scientifique et technologique et de l'éducation environnementale publié par l'UNESCO55 rend compte à intervalles réguliers du travail récemment accompli par l'UNESCO en tant qu'organisation chargée de diriger la mise en œuvre de la DEDD.

Des concours primés entre écoles sur des projets en rapport avec l'EDD (essais, débats, projets générateurs de revenus) ainsi que des initiatives conjointes école-communauté visant à appuyer la DEDD ont permis d'approfondir la réflexion.

Partenariats

Des partenariats ont été forgés et des synergies créées entre quantité d'initiatives et de programmes. L'UNESCO s'est associée à un certain nombre de partenariats ou d'actions communes avec d'autres organismes des Nations Unies (en particulier le PNUE et ONU-Habitat, en vertu d'accords officiels), ses partenaires de la société civile, le secteur privé, des professionnels des médias, et des organisations confessionnelles en vue de mobiliser toutes les parties prenantes pour qu'elles s'emploient à promouvoir et mettre en œuvre les divers volets de la Décennie.

III.6.1 L'UNESCO, partenaire d'autres organismes des Nations Unies

Fidèle à l'esprit de la coopération interinstitutions, l'UNESCO a noué des relations de partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies aux fins de la mise en œuvre de la DEDD. Voici quelques exemples de telles initiatives.

Collaboration avec le PNUE en vue de modifier les habitudes de consommation et de production non viables

En février 2005, l'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont signé à Nairobi un accord de coopération visant à appuyer la DEDD. Par cet accord, les deux organisations se sont engagées à mettre en œuvre la stratégie et les activités définies dans le Plan international de mise en œuvre.

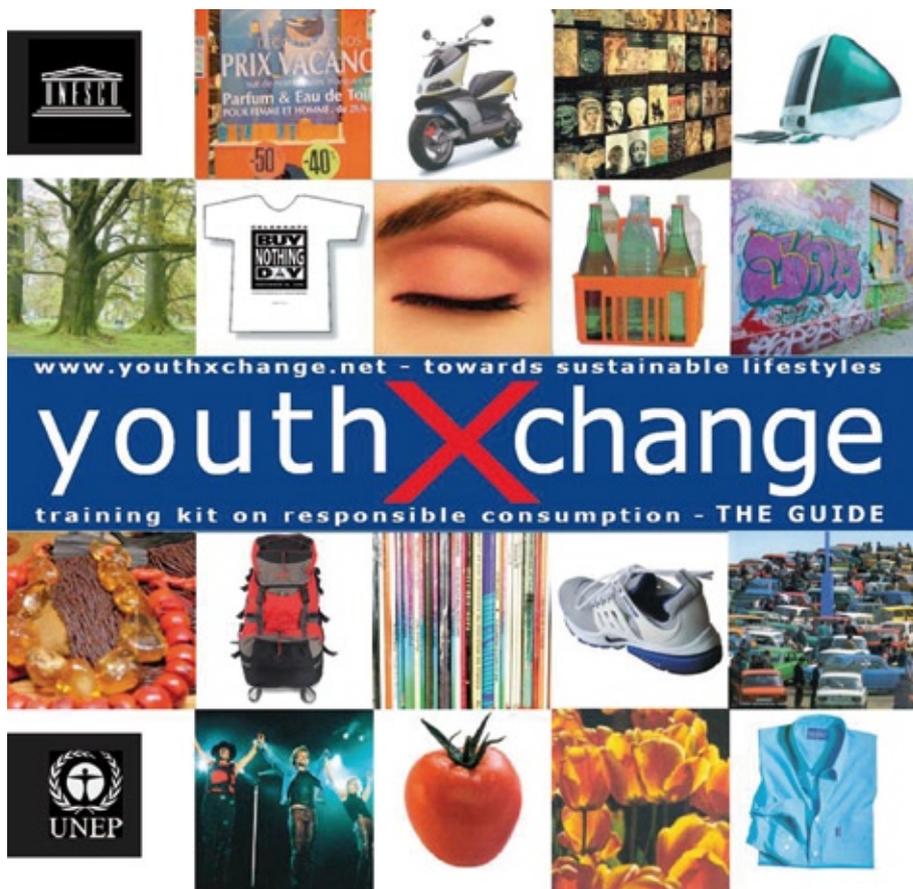
L'UNESCO et le PNUE se sont employés aussi à réduire les effets à l'échelle planétaire des habitudes de consommation liées au mode de vie des pays occidentaux. Le Sommet mondial pour le développement durable a souligné la nécessité que les sociétés repensent radicalement leurs manières de produire et de consommer les ressources. L'éducation et la formation pour des modes de production et de consommation viables jouent un rôle important dans ce processus en incitant à réfléchir au cycle de vie des produits et en suscitant dans la vie quotidienne une attitude plus critique et plus responsable à l'égard de la société de consommation.

54 Voir http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=46227&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

55 Voir http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=17077&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Le projet « *Dialogue des jeunes sur la consommation, les modes de vie et la durabilité* » est un partenariat de type 2 avec le PNUE conçu comme une plate-forme d'échange de données d'expérience entre les jeunes et de renforcement des capacités sur les modes de consommation viables destinée aux organisations de jeunesse, aux écoles, aux collectivités locales et aux associations de consommateurs. Les rencontres physiques et la communication interactive sur l'Internet sont deux éléments essentiels du projet.

Deux sites Web de sensibilisation et de formation complémentaires sont développés dans le cadre de ce partenariat : le site PNUE/UNESCO « YouthXchange – vers des modes de vie viables : kit de formation sur les modes de consommation responsables »⁵⁶ et le magazine Internet « Yomag ». L'organisme chef de file de ce partenariat est la Fédération des associations allemandes de consommateurs (VZBF), qui travaille de concert avec le PNUE, l'UNESCO, Consumers International, le Ministère allemand de l'environnement et le Ministère allemand de la défense des consommateurs.



Coopération avec ONU-Habitat pour un environnement urbain socialement et écologiquement durable

Le 18 mars 2005, le Directeur général de l'UNESCO et Mme Anna Kajumolo Tibajuka, Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive d'ONU-Habitat, ont signé un mémorandum d'accord engageant les deux organisations à définir des approches communes sur le rôle des municipalités dans la lutte contre la pauvreté urbaine, et établissant un cadre pour l'élaboration de stratégies et d'instruments nouveaux dans le domaine du développement urbain et de la durabilité sur le plan social et environnemental.

La coopération entre l'UNESCO et ONU-Habitat s'inscrit dans le cadre du suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains organisée par ONU-Habitat en juin 1996. L'UNESCO a participé depuis au deuxième Forum urbain mondial (WUF II) organisé par ONU-Habitat à Barcelone

.....
56 Voir www.youthxchange.net

en septembre 2004, et participera à la session suivante du Forum qui doit se tenir à Vancouver (Canada) en juin 2006.

Au nombre des domaines d'intérêt mutuel définis dans le mémorandum figurent la fonction sociale de l'environnement bâti en tant que patrimoine culturel, la création d'observatoires sur le concept de « Droit à la ville » et le renforcement du volet relatif à la gouvernance urbaine de l'initiative des Villes du patrimoine mondial.

Coopération avec l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture en vue de combattre la pauvreté et les inégalités entre les sexes

Le nouveau « Programme phare sur l'éducation en faveur des populations rurales » est un partenariat de type 2 qui vise à promouvoir une approche intégrée de l'élaboration de politiques ayant pour objet de résoudre les problèmes relatifs au développement rural durable. Ce programme⁵⁷ est axé sur les objectifs suivants : réorientation de l'éducation en faveur du développement durable, meilleure sensibilisation du public à la nécessité de réduire le fossé existant entre zones rurales et zones urbaines en matière d'éducation, formation des enseignants et des personnes participant à la prise de décision.

Coopération avec le PNUD, l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau et l'Université des Nations Unies (UNU) en vue de soutenir des méthodes de gestion intégrée des ressources en eau

L'UNESCO prend une part active à plusieurs campagnes en rapport avec l'eau :

- La campagne WASH (eau, assainissement et hygiène) est une alliance mondiale qui vise à faire de la salubrité de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène une réalité pour tous. Jean-Michel Jarre, ambassadeur de l'UNESCO, mène activement campagne pour « L'eau source de vie ».⁵⁸
- Le Programme hydrologique international de l'UNESCO (PHI), qui a pour mandat de s'occuper des questions scientifiques et éducatives liées à l'eau, consacre actuellement ses activités aux phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux. La sixième phase du Programme est centré sur l'éducation et la formation relatives à l'eau (WET) et met l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles, la constitution de réseaux de recherche et d'information, en particulier au niveau de l'enseignement supérieur et postuniversitaire et de la formation professionnelle continue.
- Implanté à l'UNESCO, le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP)⁵⁹ regroupe 23 organisations des Nations Unies, ainsi que des secrétariats de conventions, des donateurs et d'autres entités partenaires extérieures au système des Nations Unies. L'un de ses principaux résultats est le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau. Sa première édition, publiée en 2003 à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau sous le titre « L'eau pour les hommes, l'eau pour la vie » a proposé un premier bilan des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs liés à l'eau dans le cadre des efforts plus généraux pour assurer le développement durable. La deuxième édition du Rapport a été publiée lors de la Journée mondiale de l'eau 2006.

Le Programme mondial comporte aussi un volet de renforcement des capacités qui a pour objet d'aider les gouvernements à établir leurs propres bilans, ainsi qu'un Réseau d'information et un portail sur l'eau, qui permettent de communiquer avec les gouvernements et les groupes non gouvernementaux s'occupant de l'eau, et facilite le renforcement des capacités et la sensibilisation dans le domaine de l'eau.

57 Pour de plus amples informations, voir http://www.fao.org/sd/erp/index_en.htm

58 Voir <http://wsscc.org>

59 Voir <http://unesco.org/water/wwap/>

Réponses coordonnées de l'UNESCO et d'autres organismes des Nations Unies face aux catastrophes provoquées par les tsunamis

Au lendemain du désastre causé par le récent tsunami, l'ONU, le PNUD, le PAM, l'UNICEF, le FNUAP, le PNUE, la Banque mondiale, le HCR, l'OMS, la FAO, l'UNESCO, ONU-Habitat et l'UIT se sont rapidement mobilisés pour mettre sur pied une réponse coordonnée, fournir des secours humanitaires immédiats – aide alimentaire, purification de l'eau et nécessaires médicaux d'urgence, assainissement, abris temporaires, matériel d'urgence pour soins obstétricaux, transfusions sanguines et vaccinations – et coordonner les efforts de relèvement et de reconstruction à long terme des zones sinistrées.

Campagne mondiale 2006-2007 sur le thème « La prévention des catastrophes commence à l'école »

La Campagne mondiale 2006-2007 d'éducation pour la prévention des catastrophes a été lancée le 15 juin 2006 au Siège de l'UNESCO sur le thème « La prévention des catastrophes commence à l'école ». On compte mobiliser ainsi nos partenaires en vue d'intégrer l'éducation sur la mitigation des catastrophes aux programmes scolaires et d'accroître la sécurité des écoles. Cette campagne est lancée en partenariat avec le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

Le Cadre d'action 2005-2015 de Hyogo, qui a été adopté à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes de Kobe, a désigné comme prioritaire le module thématique intersectoriel « Savoir, innovation et éducation – renforcer la capacité de récupération des collectivités », module pour lequel l'UNESCO joue le rôle d'organisation chef de file. L'éducation pour la prévention des catastrophes est un processus d'apprentissage interactif entre la population et les institutions. Son champ est beaucoup plus étendu que celui de l'éducation formelle dispensée dans les écoles et les universités et lors des stages de formation. Elle met à profit la sagesse traditionnelle et les savoirs locaux en matière de protection contre les catastrophes naturelles, ainsi que la participation active et informée des médias. Le groupe chargé de ce module comprend actuellement les membres suivants : les représentants des États membres, le secrétariat de la Stratégie, l'UNESCO, ActionAid International, le Conseil de l'Europe, la FAO, la FICR, l'UIT, le Provention Consortium, le Centre des Nations Unies pour le développement régional, le PNUD/Bureau de la prévention des crises et du relèvement, la CENUE, l'UNICEF, l'UNU/EHS, les Volontaires des Nations Unies, l'OMM, et des entités régionales telles que l'ADRC, l'Union africaine, le CRED.⁶⁰

III.6.2 L'UNESCO et ses autres partenaires

La société civile

UNESCO et la Charte de la Terre

À la suite du sommet de Johannesburg de 2002, l'UNESCO participe à un partenariat de type 2 sur le thème « Éduquer pour un avenir viable avec la Charte de la Terre », qui vise à faire en sorte que le concept et les principes du développement durable soient pris en compte dans les systèmes éducatifs ainsi que dans les programmes des collectivités locales.

60 Pour de plus amples informations, voir http://www.unesco.org/science/disaster/index_disaster.shtml ;
http://www.unisdr.org/eng/public_aware/world_camp/2006-2007/wdrc-2006-2007.htm
<http://www.unisdr.org/eng/task%20force/working%20groups/knowledge-education/knowledge-education.htm>

En 2003, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté la Charte de la Terre^{61 62} en tant qu'outil pédagogique conçu pour appuyer la DEDD. La Conférence générale a décidé :

- 1 de tenir la Charte de la Terre pour un cadre éthique majeur du développement durable et de reconnaître ses principes, ses objectifs et son contenu en tant qu'expression qui coïncide avec la philosophie que l'UNESCO a formulée dans sa Stratégie à moyen terme pour 2002-2007 ;
- 2 d'affirmer l'intention des Etats membres de faire de la Charte de la Terre un instrument d'éducation, en particulier dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable ;
- 3 d'inviter le Directeur général à étudier les meilleurs moyens de donner plus d'importance, sur le plan pratique, à la philosophie et aux principes de la Charte de la Terre dans les programmes de l'UNESCO, et à soumettre des propositions à cet égard au Conseil exécutif.

Depuis 2004, les bénévoles d'Earthwatch soutiennent également des projets de préservation de six sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sur quatre continents. Le Programme du patrimoine mondial a lancé aussi avec Earthwatch des programmes d'encadrement et de bourses en Afrique et en Australie qui visent à soutenir des organisations non gouvernementales et à les former à la conduite d'activités de suivi et d'écotourisme sur les sites du patrimoine mondial. Le programme de bourses repose sur le principe du transfert de compétences commerciales et a pour objet d'intégrer aux plans de gestion locaux les fruits de l'expérience d'Earthwatch et les données scientifiques communiquées par cette organisation.

Atelier international sur la mobilisation des organisations confessionnelles en faveur de la DEDD

Le premier *Atelier international d'experts sur les organisations confessionnelles et l'éducation au service du développement durable*, organisé par l'UNESCO et le Centre UNESCO Catalonia (UNESCOCat), s'est tenu à Barcelone du 22 au 24 mars 2007. Il a réuni 22 participants issus des milieux universitaires et d'organisations confessionnelles, notamment baha'ïes, bouddhistes, chrétiennes, hindoues, autochtones, juives et musulmanes. Ses objectifs étaient les suivants :

Mobiliser les organisations confessionnelles en faveur de la DEDD, reconnaître et faciliter leur rôle dans la promotion d'un aspect vital de l'éducation : apprendre à vivre ensemble en vue du développement durable.

Explorer les positions et les actions des organisations confessionnelles dans le domaine de l'éducation au service du développement durable afin de comprendre leur rôle dans le processus.

Recueillir des propositions concernant les mesures à prendre pour que les aspirations et les contributions des organisations confessionnelles soient prises en compte dans les politiques en faveur de l'éducation, du pluralisme et d'un avenir durable.

Les participants ont pu partager les « bonnes pratiques » existantes et faire le point des ressources en matière d'éducation et de formation, et se pencher sur des questions telles que la promotion des valeurs par l'éducation et le dialogue interconfessionnel et l'importance des échanges interculturels et interreligieux pour l'apprentissage de la coexistence pacifique et du développement durable.

61 L'Initiative pour la Charte de la Terre est un mouvement international fondé sur la participation active de milliers d'organisations, de groupes et d'individus du monde entier. On désigne collectivement sous ce nom le Secrétariat international, les organisations partenaires, les Comités nationaux volontaires et les organes directeurs du Secrétariat.

62 Voir le site Web de l'Initiative pour la Charte de la Terre à l'adresse suivante : <http://www.earthcharter.org>

L'UNESCO et le secteur privé

Consultation internationale sur l'éducation au service du développement durable : mobiliser le secteur commercial, Bonn, mai 2007

Le secrétariat de la DEDD à l'UNESCO (Paris), en partenariat avec le Centre international UNESCO-UNEVOC (Bonn), a organisé une consultation avec des entreprises et des organisations du secteur commercial du 23 au 25 mai 2007, en collaboration avec plusieurs partenaires, dont le Programme d'innovations éducatives en vue du développement en Asie et dans le Pacifique (APEID) (Bangkok), le Programme des Nations Unies pour le développement (Nairobi), InWEnt (Bonn) et BIBB (Bonn).

La consultation a bénéficié d'un soutien du Fonds-en-dépôt du Japon en faveur de l'EDD. Ses résultats aideront à élaborer des principes directeurs, des matériels d'information et des prototypes de programmes de renforcement des capacités qui seront utilisés pour inciter le secteur commercial à prendre une part accrue à l'éducation au service du développement durable, s'agissant en particulier de l'acquisition des compétences nécessaires pour obtenir un emploi et exercer sa citoyenneté.

« Mondialogo : Trouver des solutions pour un monde meilleur »⁶³

Le projet Mondialogo de l'UNESCO, créé en association avec Daimler Chrysler, a pour objet l'échange de connaissances entre pays en vue de dégager des solutions durables dans les domaines des sciences de l'ingénieur et de la technologie.

Le projet a trois principaux volets :

- i) le « Concours interscolaire Mondialogo », mis en œuvre en étroite coopération avec le RéSEAU (en liaison avec le Bureau de la planification stratégique de l'UNESCO)
- ii) le prix « Mondialogo Engineering Award »
- iii) le « Portail Internet Mondialogo ».

Le Prix Mondialogo Engineering Award propose aux futurs ingénieurs des pays développés et en développement de constituer des équipes internationales en vue de formuler des propositions de projets conçus, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement définis par les Nations Unies, pour améliorer la qualité de la vie dans le pays en développement, en particulier en luttant contre la pauvreté et en favorisant le développement durable.

Chaque équipe doit s'engager dans des activités de coopération internationale et de dialogue interculturel pendant une période de six mois, de décembre 2006 à mai 2007, en vue de présenter des projets d'ingénierie concrets de grande qualité pour le bénéfice des collectivités locales des pays en développement. Dix Mondialogo Engineering Awards d'un montant de 20 000 € récompenseront les équipes ayant présenté les meilleurs projets retenus avec mention honorable, 5 000 € étant destinés aux vingt équipes suivantes.

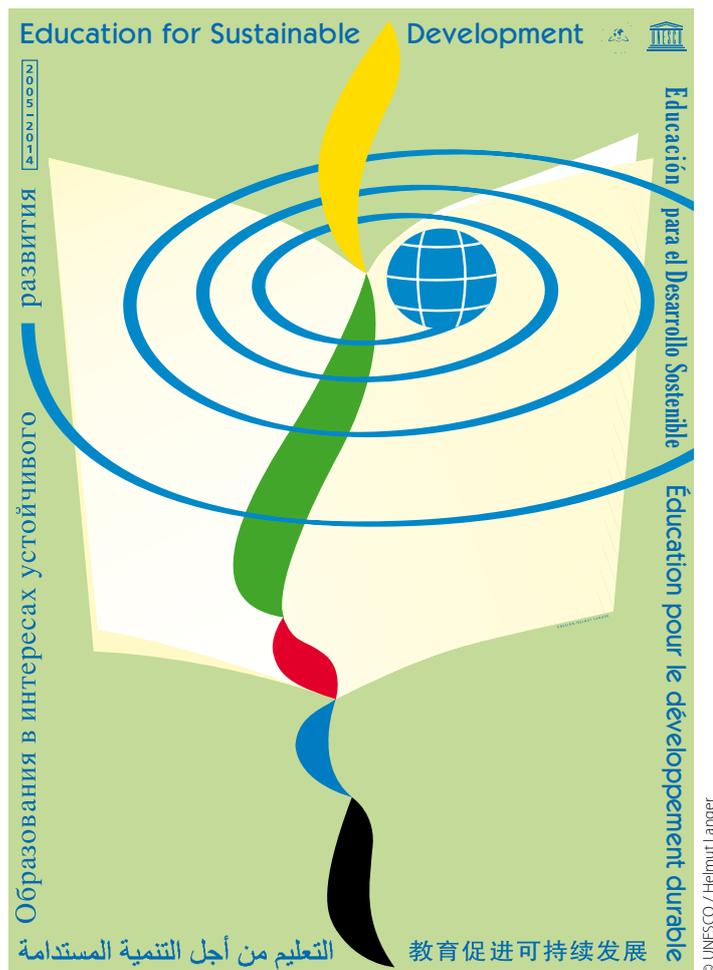
809 groupes d'élèves de 89 pays se sont inscrits pour le prix Mondialogo 2006/2007, soit près de deux fois le nombre d'inscrits au concours de 2004/2005.

Espace de communication, le portail Internet de Mondialogo permet aux participants de se présenter et de présenter leur projet, d'entrer en contact avec des experts et des collègues et de dialoguer avec des partenaires potentiels du monde entier.

63 <http://www.mondialogo.org>

IV Stratégies de promotion de l'EDD

La présente section décrit plusieurs stratégies visant à faciliter la mise en œuvre de la Décennie.



IV.1 Renforcement des capacités et formation

L'un des principaux défis que l'UNESCO est appelée à relever consiste à travailler avec les gouvernements nationaux en vue d'inscrire l'EDD dans tous les aspects des politiques nationales de l'éducation, dans la culture des ministères de l'éducation et dans différentes formes de prise de décision et à adapter la formation destinée aux professionnels de l'enseignement en tenant compte des capacités des institutions.

Cela suppose des responsables de l'éducation visionnaires prêts à dépasser les concepts pédagogiques formels, les manuels, les contenus traditionnellement enseignés, pour trouver des moyens réels et symboliques de rendre l'EDD pertinente dans la salle de classe et dans les lieux d'apprentissage non formels.

L'UNESCO s'est efforcée d'aider ses États membres à déterminer dans quelle mesure la durabilité était déjà prise en compte aux différents niveaux de l'éducation et travaille de concert avec les planificateurs pour réorienter les politiques de l'éducation selon les besoins qui sont perçus. L'analyse de la situation de l'EDD en Asie centrale⁶⁴, réalisée le Centre régional de l'environnement pour l'Asie centrale (CAREC) en coopération avec les bureaux de l'UNESCO à Bangkok et Almaty et avec leur soutien est un exemple de ce travail de cartographie mené à l'échelle régionale.

L'UNESCO met aussi les États membres ayant déjà lancé des programmes d'enseignement, des politiques et des recherches dans le domaine de l'EDD en liaison avec ceux qui sollicitent son assistance. Ce mécanisme est le plus efficace à l'échelon régional, où il est possible de clarifier les concepts d'une manière qui soit

64 http://www.carec.kz/English/2.Programmes/1.IP/publication/brochure/Situational_Analysis.pdf

culturellement adaptée, en faisant fond sur l'histoire, les systèmes de valeurs, les savoirs, les techniques et l'expérience de différents groupes de population. Au niveau régional, les bureaux de l'UNESCO appuient la création de réseaux de collaboration et s'efforcent de faire mieux connaître et comprendre l'EDD.

Au niveau national

Évaluation des plans et politiques d'éducation nationaux

La **Boîte à outil pour l'éducation en vue du développement durable**⁶⁵ aide le personnel des ministères de l'éducation à former les décideurs, planificateurs et concepteurs des programmes aux méthodes permettant d'adapter les idées et concepts fondamentaux relatifs à la durabilité afin qu'ils soient pertinents au regard du contexte local et culturellement appropriés.

Formation pédagogique et guides de l'enseignant

La difficulté de la tâche en ce qui concerne les programmes et l'enseignement signifie qu'un travail préparatoire est également nécessaire dans le domaine de la formation initiale et en cours d'emploi des enseignants. À cette fin, l'UNESCO a lancé les initiatives suivantes :

- **Chaire UNESCO sur la réorientation de la formation des enseignants** : cette chaire a été créée pour donner l'impulsion à la mise en place d'un réseau pilote international reliant les établissements de formation pédagogique existants, en s'appuyant notamment sur les résultats de l'atelier de l'UNESCO tenu à Thessalonique (Grèce) en décembre 1997. C'est un instrument conçu pour faciliter la collaboration entre les chercheurs et enseignants universitaire et les établissements de formation pédagogique du monde entier et pour expérimenter différentes approches de la réorientation de la formation des enseignants pour prendre en compte la durabilité. L'expérience acquise dans le cadre du réseau a aidé à formuler les principes directeurs mentionnés ci-après.
- Les **Directives et recommandations pour la réorientation de la formation des enseignants vers le développement durable**⁶⁶ sont à présent disponibles en anglais, français, espagnol, arabe et chinois et ont été adoptés par le Réseau international de formation des enseignants à Helsinki. Les directives ont été établies par la Chaire UNITWIN/UNESCO sur la réorientation de la formation des enseignants pour prendre en compte la durabilité et le Réseau international des établissements de formation pédagogique conformément au Programme de travail relatif à l'EDD – éducation, sensibilisation du public et formation adopté en avril 1998.⁶⁷
- Le programme de formation pédagogique multimédia **Enseignement et apprentissage pour un avenir viable**⁶⁸ comprend 25 modules divisés en 4 sections thématiques : principes d'élaboration des programmes, traitement de la durabilité dans l'ensemble des programmes, thèmes interdisciplinaires inscrits dans les programmes, et stratégies d'enseignement et d'apprentissage. Plus de 100 heures de cours de perfectionnement sont disponibles et peuvent être utilisés par les centres de formation initiale et en cours d'emploi des enseignants, ainsi que par les concepteurs des programmes et les responsables des politiques de l'éducation. Une adaptation en français de certains des modules est en cours.
- **Le Kit pédagogique sur la désertification (EEKOD)**, élaboré dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB), s'adresse principalement aux instituteurs des pays touchés par

65 Pour plus de détails, voir www.esdtoolkit.org. Une édition UNESCO de la mallette est disponible à cette adresse.

66 Technical Paper N° 2 – 2005. Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=45566&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

67 Domaine prioritaire B : examiner les politiques nationales de l'éducation et réorienter les systèmes d'éducation formelle – Tâche

B.3 : élaborer des principes directeurs en vue de la réorientation de la formation des enseignants.

68 Une version en ligne est accessible à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/education/tisf/>

la désertification et à leurs élèves âgés de 10 à 12 ans. Conçu pour développer chez les jeunes générations la capacité de combattre la désertification tout en s'efforçant de préserver la biodiversité, son contenu fait écho à la déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant 2006 Année internationale des déserts et de la désertification. Le kit comprend un guide de l'enseignant, une série d'études de cas, un livre d'enfant illustré et une affiche. C'est un précieux outil qui peut être pleinement adapté par les enseignants de la fin du cycle primaire. Ce matériel est publié dans les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, chinois, français, hindi, mongol et russe. Les informations qu'il contient peuvent être intégrées aux programmes de disciplines scolaires aussi variées que la géographie, l'histoire, les mathématiques et les langues, ou utilisées lors d'activités pratiques de plein air.⁶⁹

- Avec l'appui financier du Fonds-en-dépôt du Japon, l'UNESCO a aidé le Ministère de l'éducation et de la formation de la République socialiste du Viet Nam à mettre au point un ensemble de matériels didactiques sur l'EDD qui seront utilisés et mis en commun en 2006-2007 par les centres d'apprentissage communautaires et le Réseau des écoles associées. Ces matériels abordent 20 thèmes et sujets en rapport avec l'EDD tels que la protection de l'environnement, l'égalité entre les sexes, la paix et la coopération, la santé, les compétences de la vie quotidienne et les activités génératrices de revenus. Des guides de l'enseignant et des instructions sur la manière d'utiliser ces ressources ont été élaborés et une formation pilote sera organisée. Il s'agit d'établir des synergies entre éducation formelle et éducation non formelle en vue d'assurer le développement communautaire selon des voies durables.

Améliorer la pertinence des sujets traités et des pratiques pédagogiques

- **L'Initiative Sandwatch**, lancée par le Système des écoles associées, offre un exemple intéressant de la manière dont il est possible de revitaliser les programmes d'éducation environnementale pour les adapter aux nouvelles priorités. Doté d'un important mécanisme de suivi sur le terrain, Sandwatch⁷⁰ tente de faire de la science une discipline « vivante » tout en préservant son caractère interdisciplinaire à travers tout un éventail d'applications allant de la biologie au travail du bois et de la poésie aux mathématiques. Le projet a été lancé aux Caraïbes en 1999 par l'intermédiaire de la plate-forme pour l'environnement et le développement dans les régions côtières et les petites îles et le Réseau du Système des écoles associées. Grâce au concours des bureaux hors Siège de l'UNESCO, d'ONG, d'écoles, d'enseignants, d'élèves et de membres des collectivités, cette initiative est devenue une activité internationale à laquelle participent des îles aussi éloignées les unes des autres que les Îles Cook, dans le Pacifique, les Seychelles, dans l'océan Indien, et les Bahamas, aux Caraïbes. Elle offre une nouvelle vision de l'éducation, qui s'efforce de changer les habitudes et les modes de vie par un processus pédagogique à travers lequel les élèves et les membres de la communauté apprennent et travaillent ensemble en vue de procéder à une évaluation critique des problèmes et des conflits qui pèsent sur leur environnement de côtes sablonneuses et de concevoir des approches durables face à ce questions. Un bulletin, « The Sandwatcher » est publié en ligne.
- **Le patrimoine mondial dans les mains des jeunes**⁷¹ est un projet mené en collaboration par le Centre du patrimoine mondial et le Réseau du Système des écoles associées (RéSEAU) qui vise à élaborer, aux fins du programme de préservation du patrimoine mondial, des approches pédagogiques novatrices générant une meilleure connaissance des sites culturels et naturels, des compétences nouvelles nécessaires pour aider à préserver ces sites, de nouvelles attitudes et l'engagement de préserver tout au long de sa vie le patrimoine mondial, et la participation aux efforts pour sauvegarder l'extraordinaire diversité culturelle et naturelle du monde par la coopération internationale.

69 Pour plus de détails, voir <http://www.unesco.org/mab/ecosyst/drylands.shtml>

70 Voir <http://sandwatch.ca/>

71 Voir <http://whc.unesco.org/education/>

IV.2 Promotion de l'EDD par la recherche-développement et l'innovation

Le **Programme cadre pour la recherche, l'éducation et la formation relatives à l'eau (FETWater)**, mis en œuvre en Afrique du Sud,⁷² est un programme de recherche visant à répertorier les besoins d'éducation, de formation et de transfert de technologie dans le domaine de la gestion de l'eau en milieu urbain. L'objectif est d'améliorer la planification et le développement intégrés, et d'intensifier le soutien aux réseaux locaux de formation et de renforcement des capacités en rapport avec la gestion intégrée des ressources en eau.

Le **Programme sur l'homme et la biosphère**⁷³ a pour objet de promouvoir des approches intégrées à l'échelle des écosystèmes de la préservation et de la gestion durable des terres, de l'eau et de la biodiversité, à travers le Réseau mondial des réserves de biosphère et l'attention portée aux groupes qui habitent la biosphère et en prennent soin. Il vise, à titre préventif, à détourner les communautés des activités humaines non viables à long terme. Une attention particulière est accordée à la revalorisation des savoirs traditionnels et autochtones en matière de gestion de la diversité culturelle et biologique. De nombreuses réserves de biosphère mettent également en œuvre des activités éducatives (scientifiques, culturelles et récréatives) conforme aux objectifs de la Décennie. Une lettre circulaire a été adressée aux Comités nationaux et points focaux du MAB, pour proposer de nouvelles actions aux niveaux local, national et international.

L'**Initiative mondiale sur l'éducation et la sensibilisation à la diversité biologique**,⁷⁴ lancée conjointement par l'UNESCO et le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a abouti à l'approbation d'un programme de travail sur l'éducation et la sensibilisation concernant la biodiversité. Ses principaux éléments visent à stimuler et coordonner l'action de réseaux combinant les nouvelles technologies de l'information et les mécanismes de communication traditionnels, à promouvoir l'échange de connaissances et d'expertise entre professionnels, à encourager le développement des activités de communication, d'éducation et de sensibilisation et l'innovation dans ces domaines, et à prendre systématiquement en compte la biodiversité dans le travail accompli dans d'autres secteurs.

D'autres programmes tels que le projet **Most « Grandir en ville »**,⁷⁵ confié au Secteur des sciences sociales et humaines (SHS), aide les collectivités locales à améliorer l'environnement urbain POUR et AVEC les enfants et les jeunes, dans l'esprit de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Le Secteur des sciences exactes et naturelles a pris la tête de nombreux partenariats : le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau, La Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015), le Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion et le Centre pour la gestion intégrée de la sécheresse en Afrique subsaharienne. Mais la nécessité d'un programme d'éducation orienté vers l'action en vue de la gestion durable des ressources en eau douce a été officiellement reconnue par le Conseil exécutif de l'UNESCO⁷⁶ (en avril 2003).

Le Secteur des sciences exactes et naturelles, le Secteur de l'éducation et le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO ont créé en coopération l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau.⁷⁷ Celui-ci a pour mission de contribuer à la formation des professionnels et de renforcer les capacités des organisations du secteur, des centres de connaissances et des autres institutions s'occupant de l'eau, de l'environnement et de l'infrastructure, dans les pays en développement et les pays en transition.⁷⁸

72 Voir http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=32548&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

73 Voir <http://www.unesco.org/mab/mabProg.shtml>

74 Pour plus de détails, voir <http://www.unesco.org/mab/biodiv/biodivEducation.shtml>

75 Voir <http://www.unesco.org/most/guicmain.htm>

76 Documents 166 EX/12 et 166 EX/INF.9.

77 Le 18 mars 2003, les représentants du Gouvernement néerlandais, de l'établissement national antérieur – l'IHE Delft – et de la Fondation qui en assure le financement ont rencontré au Siège de l'UNESCO à Paris le Directeur général de l'UNESCO, Koichiro Matsuura et d'autres hauts fonctionnaires de l'Organisation pour signer les accords portant création de l'Institut.

78 Pour plus de détails, voir <http://www.unesco-ihe.org/vmp/articles/contentsHomePage.html>

Le Cadre d'action 2005-2015 de Hyogo, qui a été adopté à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes de Kobe, a désigné comme prioritaire le module thématique intersectoriel « **Savoir, innovation et éducation – renforcer la capacité de récupération des collectivités** », module pour lequel l'UNESCO joue le rôle d'organisation chef de file. L'éducation pour la prévention des catastrophes est un processus d'apprentissage interactif entre la population et les institutions. Son champ est beaucoup plus étendu que celui de l'éducation formelle dispensée dans les écoles et les universités et lors des stages de formation. Elle met à profit la sagesse traditionnelle et les savoirs locaux en matière de protection contre les catastrophes naturelles, ainsi que la participation active et informée des médias. Le groupe chargé de ce module comprend actuellement les membres suivants : les représentants des États membres, le secrétariat de la Stratégie, l'UNESCO, Action-Aid International, le Conseil de l'Europe, la FAO, la FICR, l'UIT, le Provention Consortium, le Centre des Nations Unies pour le développement régional, le PNUD/Bureau de la prévention des crises et du relèvement, la CENUE, l'UNICEF, l'UNU/EHS, les Volontaires des Nations Unies, l'OMM, et des entités régionales telles que l'ADRC, l'Union africaine, le CRED.⁷⁹

Par l'intermédiaire du **Centre du patrimoine mondial**, l'UNESCO participe depuis longtemps à des activités de sensibilisation et d'éducation du public concernant bon nombre des sites du patrimoine naturel de la planète, qui constituent d'importants et précieux habitats où la diversité biologique est préservée in situ et représentent des processus écologiques et biologiques d'une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Un plan d'action stratégique de cinq ans pour le Renforcement des capacités aux fins de la vulgarisation, de la mise en réseau des sites du patrimoine naturel, de l'éducation, de la coopération et de la formation (CONNECT) a été élaboré à cette fin.

La recherche internationale nous a permis de mieux comprendre comment les systèmes environnementaux et sociaux locaux réagissent au fil du temps aux pressions exercées par la production, la consommation et la démographie, et quels sont les produits et les habitudes de consommation qui causent les ravages les plus graves. D'autres recherches mettent aussi ces processus en relation avec le changement climatique, la préservation de la biodiversité, le développement économique, les flux migratoires urbains et ruraux, la pauvreté, la santé et les problèmes liés aux maladies, ainsi qu'avec la gouvernance.

L'UNESCO, à travers ses différents secteurs, a mis sur pied des programmes de prévention articulant directement la recherche pluridisciplinaire et l'éducation et la sensibilisation à la gestion de l'environnement et du développement durable. Ces programmes aident aussi les États membres à jeter des ponts entre recherche et élaboration des politiques à tous les niveaux.

Le **Partenariat mondial de l'enseignement supérieur au service de la viabilité (GHESP)**⁸⁰ est un projet d'enseignement et de recherche interdisciplinaires, d'élaboration de politiques, de renforcement des capacités et de transfert de technologies qui génère des travaux de recherche et diffuse des connaissances. En 2003 a été lancé dans ce cadre un projet de ressources ayant pour objet de promouvoir l'enseignement supérieur au service du développement durable (ESSD) partout dans le monde en constituant des réseaux internationaux et régionaux, en menant des recherches sur l'ESSD et en mettant à la disposition des chercheurs et des agents du changement dans les écoles supérieures et les universités des ressources adaptées au contexte régional. Le projet est conçu pour contribuer activement à la DEDD, ainsi qu'aux centres régionaux d'expertise nouvellement créés par l'Université des Nations Unies.

79 Pour de plus amples informations, voir :

* http://www.unesco.org/science/disaster/index_disaster.shtml ;

* http://www.unisdr.org/eng/public_aware/world_camp/2006-2007/wdrc-2006-2007.htm

* <http://www.unisdr.org/eng/task%20force/working%20groups/knowledge-education/knowledge-education.htm>

80 Adopté par l'Association internationale des universités, University Leaders for a Sustainable Future, Copernicus-Campus et l'UNESCO, le GHESP figurait parmi les "partenariats de type 2" fondés sur l'éducation qui ont été officiellement lancés au Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg.

IV.3 Les technologies de l'information et de la communication et l'EDD

Le secrétariat de la DEDD et les bureaux régionaux et nationaux tirent le meilleur parti des technologies de l'information et de la communication (TIC), à la fois comme un outil pour plaider et mobiliser en faveur de la Décennie et comme un moyen de gérer la mise en œuvre de différentes activités.

L'UNESCO s'efforce de faire des TIC un instrument du développement durable sur quatre plans :⁸¹

Informatique : Les TIC offrent de nouveaux modes et espaces d'apprentissage et de nouvelles possibilités d'interactivité. Elles représentent une chance de diffuser largement l'EDD – à condition d'être accessibles du point de vue des coûts, de l'infrastructure et de la fourniture d'énergie, et d'utilisation aisée grâce à des interfaces dans les langues locales, voire non textuelles (picturales ou vocales).

Axée sur les besoins des pays en développement et en transition, l'Initiative B@bel⁸² est un projet transversal visant à promouvoir l'accès de tous, dans toutes les langues, à l'information diffusée dans le cyberspace. Ainsi, le projet soutient la diversité linguistique et culturelle et aide à protéger et préserver les langues menacées d'extinction. À l'heure actuelle, plus de 90 % des contenus sur l'Internet n'existent qu'en 12 langues, ce qui signifie que les nombreux utilisateurs des 6000 langues parlées dans le monde sont tenus à l'écart de cet important moyen de communication. Les activités d'assistance technique aident les États membres à formuler des principes directeurs ou des politiques, à concevoir des outils multilingues en ligne (systèmes de traduction, bases terminologiques) et à diffuser des ressources linguistiques et des exemples de pratiques optimales.

Connectivité : lorsque les TIC sont accessibles aux apprenants, elles peuvent offrir des espaces de dialogue international. C'est ainsi que « La voix des petites îles » (www.smallislandsvoice.org) met en liaison le grand public et les jeunes des communautés insulaires des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique, assurant le partage de données d'expérience et suscitant le consensus et l'entraide en faveur du développement durable.

Les centres communautaires multimédia lancés par l'UNESCO partent du principe que les TIC ne se limitent pas à la connexion à l'Internet et que le développement humain exige l'intégration de tous les types de médias locaux – Internet, téléphonie mobile, radios locales, télévision. Ces centres permettent aux communautés de gérer et produire l'information et de répondre à de nombreux besoins, dans des domaines qui vont de l'enseignement et de la formation à distance à la télémédecine et à l'édition.

Contenus : Les TIC servent le développement durable lorsqu'elles apportent aux utilisateurs des contenus pertinents, adaptés au contexte local. Mais il faut aussi reconnaître l'importance des systèmes de savoir communautaires pour le développement durable et les communautés elles-mêmes en tant qu'acteurs du processus de génération des connaissances. Cela implique qu'il importe aussi de rendre les TIC plus faciles d'emploi pour les utilisateurs locaux de façon que ceux-ci puissent produire, utiliser et partager activement les connaissances au lieu d'être de simples consommateurs.

Un site Internet est en cours d'élaboration pour le projet UNESCO LINKS.⁸³ Ce projet transversal intersectoriel, lancé en 2002, mobilise l'ensemble des cinq secteurs de programme de l'UNESCO, unis dans un même effort pour (1) renforcer le contrôle exercé par les collectivités locales sur les processus de changement écologique, culturel et social, (2) revitaliser la transmission des savoirs traditionnels au sein des communautés locales en resserrant les liens entre les anciens et les jeunes et en examinant

81 Adapté de Information and Communication Technology for Sustainable Development : Defining a Global Research Agenda (La technologie de l'information et de la communication au service du développement durable : définir un programme de recherche global). Rahul Tongia Eswaran Subrahmanian, V. S. Arunachalam. Allied Publishers. Bangalore. http://www.cs.cmu.edu/~rtongia/ICT4SD_Executive_Summary.pdf

82 http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=16540&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

83 Pour plus de détails, voir <http://www.unesco.org/links>

les possibilités et les contraintes que présentent les cadres éducatifs existants, (3) identifier les règles et processus coutumiers qui régissent l'accès aux connaissances et le contrôle de celles-ci, en vue d'éclairer les efforts déployés pour mettre au point des instruments normatifs appropriés qui protègent les savoir traditionnels. Une compilation de connaissances traditionnelles relatives à la navigation (texte, images et documents audiovisuels) a été réalisée en utilisant des bases de données fondées sur l'Internet, complétées par des contributions de spécialistes de la Nouvelle-Zélande, de Guam et de Samoa.

Capacités (humaines) : Les membres des communautés frappées par la pauvreté ignorent souvent l'existence des TIC et leurs potentialités. Un moyen important de lutter contre la pauvreté et de promouvoir un développement humain durable est de rendre ces outils accessibles aux groupes marginalisés. Dans le cadre du suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, l'UNESCO a créé un réseau de recherche intitulé « Les TIC dans les mains des pauvres : des initiatives en faveur du développement et de la recherche », ⁸⁴ qui sensibilise les esprits, en proposant des exemples de pratiques optimales en matière de formation aux TIC, ainsi que des principes directeurs sur le renforcement des institutions dans des domaines complémentaires (autres que les TIC), comme l'élaboration de cadres réglementaires et législatifs appropriés.

84 Pour plus de détails, voir <http://www.ictpr.nic.in/>

V Les perspectives futures

La DEDD offre aux pays une occasion de revoir et de réorienter diverses dimensions de l'éducation et de la formation pratique de telle façon que les apprenants, et les communautés auxquelles ils appartiennent soient en mesure d'imaginer et de concevoir des solutions locales durables aux problèmes de développement. Tout en s'efforçant d'intégrer l'EDD aux cadres déjà existants, les pays devraient s'employer à énoncer avec clarté et objectivité leurs objectifs particuliers pour la Décennie, ainsi que leur vision propre de l'EDD.

Depuis le lancement international de la Décennie en mars 2005, des progrès louables ont été accomplis dans sa mise en œuvre. De nombreux pays ont entrepris d'y participer avec enthousiasme. Étant donné toutefois la diversité et les disparités qui existent aux différents niveaux, régional, national et local, sur le plan du développement social, culturel et économique, ces progrès ont été inégaux, comme il ressort du présent rapport, qui montre clairement ce que certains pays ont accompli jusqu'ici et ce qu'il faudra faire à l'avenir pour donner pleinement effet à la DEDD. La réalisation des objectifs de la Décennie dépend en grande partie de notre capacité de relever de multiples défis.

V.1 Les défis

Les catastrophes naturelles, les guerres civiles, les troubles et la pandémie du VIH/sida apparaissent comme d'immenses défis qui font obstacle à la réalisation des objectifs assignés à la Décennie. Les ressources financières et humaines si nécessaires à une mise en œuvre efficace font largement défaut, et malgré l'intérêt manifesté par les pays et leur ferme volonté de faire de l'EDD une de leurs priorités nationales, cela ne leur est pas toujours possible du fait de l'existence d'autres besoins urgents. L'UNESCO doit s'efforcer de déterminer comment utiliser au mieux les ressources limitées dont elle dispose pour que la Décennie ait le plus grand impact possible dans tous ses États membres.

Pour l'heure, il convient de plaider activement afin que l'EDD devienne une réalité quotidienne pour l'ensemble des habitants de la planète. Il faut orienter de manière plus active et novatrice les efforts de sensibilisation de manière à toucher les laissés pour compte.

Il importe d'associer à notre action d'autres partenaires, issus de la société civile et du secteur privé, pour tirer le meilleur parti de leur précieuse contribution à la Décennie. L'UNESCO doit trouver le moyen d'optimiser les résultats de son partenariat avec ces parties prenantes à la mise en œuvre de la DEDD.

Une autre difficulté tient au champ très étendu de la Décennie. Il faut concevoir des stratégies pour travailler avec des secteurs particuliers (le secteur de l'éducation, celui de la formation, les médias) au niveau des pays de façon que les objectifs de la DEDD soient adéquatement mis en œuvre. Pour être efficaces, ces stratégies devront être alignées sur les priorités et les fonctions des différents ministères.

V.2 Les mesures nécessaires

Renforcement des capacités

L'UNESCO et les autres organismes des Nations Unies devraient privilégier le renforcement des capacités dans les États membres en rapport avec la mise en œuvre de la DEDD. Il convient d'organiser des ateliers, des conférences et d'autres activités connexes pour faciliter le transfert et l'échange d'expertise.

Mobilisation des ressources

Certains pays accusent des retards considérables dans la mise en œuvre de la DEDD faute de ressources financières suffisantes. Mettant à profit leur capacité de plaidoyer au niveau international, l'UNESCO et les autres organismes du système des Nations Unies doivent faire jouer les divers mécanismes dont ils disposent pour mobiliser les appuis financiers à la Décennie, pour le bénéfice des pays qui en ont le plus besoin.

Les mécanismes mondiaux tels que le Groupe de haut niveau pour la DEDD pourraient être utilisés pour susciter une mobilisation plus massive en vue de financer la mise en œuvre de la Décennie.

Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation sont des moyens indispensables de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la DEDD. Un cadre mondial est en cours d'élaboration à cet effet. L'UNESCO doit toutefois s'assurer que les États membres sont animés du même souci et que, chaque fois que possible, ces efforts concernant l'EDD sont intégrés aux autres processus de suivi et d'évaluation pour éviter toute duplication. Le renforcement des capacités dans ce domaine apparaît vital pour le succès et la bonne marche de la Décennie. On doit envisager à cette fin des exercices de renforcement des capacités liés au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la DEDD. Or, ces activités sont coûteuses car elles nécessitent des recherches préalables. L'UNESCO devra mobiliser des soutiens accrus auprès des États membres.

Sensibilisation du public

Il convient d'envisager un plus grand nombre de campagnes de sensibilisation à l'image de la Semaine mondiale de l'EPT afin d'appeler davantage l'attention du public sur la Décennie. L'UNESCO et ses partenaires devraient faire appel à des méthodes novatrices pour diffuser le message de la DEDD dans les populations rurales et urbaines du monde entier.

VI Conclusion

La Décennie est une entreprise complexe qui a de nombreuses et importantes conséquences. L'UNESCO a été désignée comme organisation chef de file, mais elle ne pourra s'acquitter pleinement de ce mandat sans le soutien de ses partenaires. Le présent rapport doit être lu comme un inventaire des actions qu'elle est appelée à mener de concert avec eux.

Dans les années qui viennent, il lui faudra relever un certain nombre de défis :

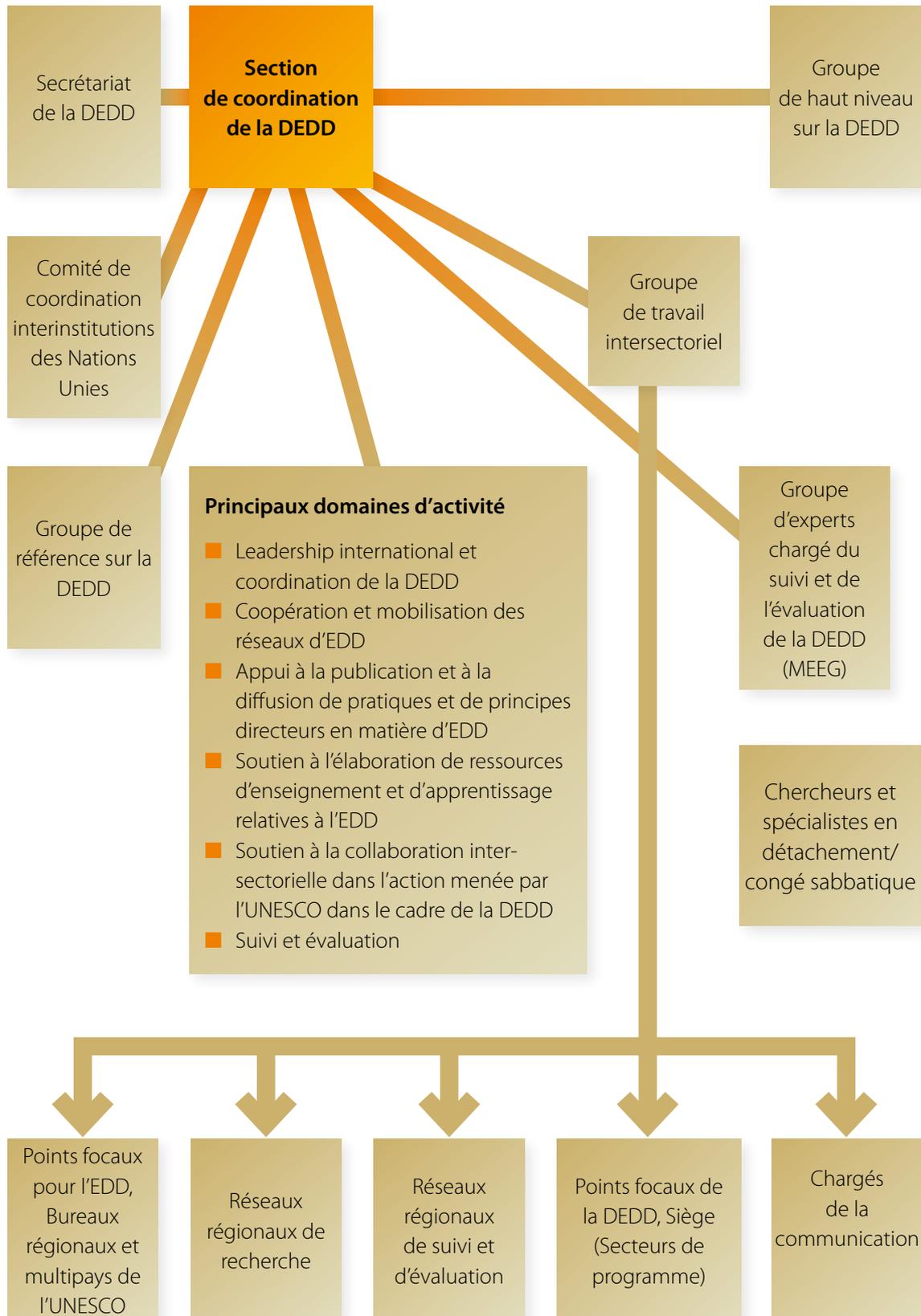
- **Intensifier les actions de sensibilisation et de plaidoyer dynamiques et novatrices** de façon que les préoccupations relatives au développement durable retiennent quotidiennement l'attention de tous les citoyens.
- **Renforcer plus avant les capacités en matière d'EDD** dans les États membres pour le bénéfice de différents groupes de parties prenantes.
- **Mettre sur pied des stratégies ciblées** en vue de travailler avec des composantes particulières de la société, conformément aux priorités et fonctions sectorielles des ministères d'exécution pour une mise en œuvre efficace de la Décennie au niveau des pays.
- **Renforcer l'engagement** des chefs de secrétariat des organisations du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods.
- **Mobiliser les partenaires clés** aux niveaux national et local afin d'exploiter au mieux leurs précieuses contributions à la Décennie.
- **Mobiliser des ressources financières** pour combler les lacunes dans la mise en œuvre de la DEDD, en particulier dans les pays qui en ont le plus besoin.
- Assurer **un suivi et une évaluation** efficaces de la Décennie, notamment en renforçant comme il convient les capacités dans ce domaine, et intégrer le suivi de la DEDD aux autres processus de suivi et d'évaluation en cours au niveau des pays de façon à éviter toute duplication des efforts.

Annexes

Annexe 1 Liste des sigles

ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CDD-NU	Commission du développement durable
CEBDS	Conseil brésilien des entreprises pour le développement durable
CENUE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DEDD	Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable
DNUA	Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation
EDD	Éducation au service du développement durable
EDUSIDA	Initiative mondiale VIH/sida et éducation
EPT	Éducation pour tous
ESD-J	Conseil japonais pour la DEDD
FETWater	Programme cadre pour la recherche, l'éducation et la formation relative à l'eau
FRESH	Initiative Concentrer les ressources sur la santé à l'école
GHESP	Partenariat mondial de l'enseignement supérieur au service de la viabilité
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
IWG/ESD	Groupe de travail intersectoriel sur l'EDD
JFIT/ESD	Fonds-en-dépôt du Japon en faveur de l'EDD
LIFE	Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir
LINKS	Projet Links – Systèmes de savoirs locaux et autochtones
MEEG	Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PHI	Programme hydrologique international (UNESCO)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RÉSEAU	Réseau du Système des écoles associées
SADC	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
SMDD	Sommet mondial sur le développement durable
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNFF	Forum des Nations Unies sur les forêts
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNESCO-IHE	Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau
UNU	Université des Nations Unies
WBSCSD	Conseil mondial des entreprises pour le développement durable
WWAP	Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau

Annexe 2 Tableau de bord de la Section de coordination de la DEDD



Annexe 3 Les mécanismes de coordination de la DEDD dans le monde

Les tableaux synoptiques ci-après sont conçus pour permettre au lecteur de se faire d'un simple coup d'oeil une idée de l'état d'avancement des efforts accomplis dans chaque région et pays pour mettre en place différents mécanismes de la DEDD.

Un questionnaire portant sur quatre points d'ordre général au sujet desquels il était simplement demandé de répondre par oui ou par non a été envoyé aux bureaux hors Siège de l'UNESCO et aux commissions nationales, ainsi qu'aux points focaux chargés de l'EDD. Le taux de réponse à ce questionnaire a été relativement faible. Il apparaît au vu des renseignements communiqués que les régions Europe et Amérique du Nord et Asie et Pacifique ont pris des mesures concrètes pour avancer dans la mise en œuvre de la DEDD. Les progrès semblent plus lents dans les régions Amérique latine et Caraïbes, Afrique et États arabes. Comme le montrent les tableaux ventilés par pays, nous ne disposons que de très peu de données. On espère que la mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation nous permettra de présenter un tableau plus complet dans le rapport suivant.

	Plan d'action national pour l'EDD				Comité national de l'EDD				Point focal national pour l'EDD			
	Oui	Non	En cours	n.d.	Oui	Non	En cours	n.d.	Oui	Non	En cours	n.d.
Afrique Total 75	1	6	2	43	-	8	-	45	1	7	-	45
États arabes Total 21	-	-	-	21	-	-	-	21	-	-	-	21
Asie et Pacifique Total 59	10	1	4	34	15	3	1	32	14	-	1	32
Europe et Amérique du Nord Total 52	15	5	15	21	19	8	11	19	47	3	4	2
Amérique latine et Caraïbes Total 49	8	6	1	19	9	6	-	17	9	6	-	18

Afrique

	Plan d'action national pour l'EDD	Comité national de l'EDD	Point focal national pour l'EDD		Plan d'action national pour l'EDD	Comité national de l'EDD	Point focal national pour l'EDD
Afrique du Sud	En cours	Non	Non	Libéria			
Algérie				Madagascar			
Angola	Non	Non	Non	Malawi			
Bénin				Mali			
Botswana	Non	Non	Non	Maroc			
Burkina Faso				Mauritanie			
Burundi				Maurice			
Cameroun			Oui	Mozambique	Non	Non	Non
Cap-Vert				Namibie	Non	Non	Non
Tchad				Niger			
Comores				Nigéria			
Congo				Ouganda			
Côte d'Ivoire				République centrafricaine			
Djibouti				République démocratique du Congo			
Égypte				République-Unie de Tanzanie			
Guinée équatoriale				Rwanda			
Érythrée				Sao Tomé-et-Principe			
Éthiopie				Sénégal			
Gabon				Seychelles			
Gambie				Sierra Leone			
Ghana				Somalie			
Guinée				Soudan			
Guinée-Bissau				Swaziland			
Jamahiriya arabe libyenne				Togo			
Kenya	Oui	En cours	n.d.	Tunisie			
Lesotho	Non	Non	Non	Zambie	Non	Non	Non
				Zimbabwe	En cours	n.d.	n.d.

États arabes

	Plan d'action national pour l'EDD	Comité national de l'EDD	Point focal national pour l'EDD		Plan d'action national pour l'EDD	Comité national de l'EDD	Point focal national pour l'EDD
Algérie				Liban			
Arabie saoudite				Maroc			
Bahreïn				Mauritanie			
Djibouti				Oman			
Égypte				Qatar			
Émirats arabes unis				République arabe syrienne			
Iraq				Somalie			
Jamahiriya arabe libyenne				Soudan			
Jordanie				Tunisie			
Koweït				Yémen			

Asie et Pacifique

	Plan d'action national pour l'EDD	Comité national de l'EDD	Point focal national pour l'EDD		Plan d'action national pour l'EDD	Comité national de l'EDD	Point focal national pour l'EDD
Afghanistan				Nauru			
Australie	Oui	Oui	n.d.	Népal			
Bangladesh				Nioué			
Bhoutan				Nouvelle-Zélande	n.d.	Oui	Oui
Brunéi Darussalam				Pakistan	Non	Non	n.d.
Cambodge				Palaos			
Chine	Oui	Oui	n.d.	Papouasie-Nlle Guinée			
Fédération de Russie			Oui	Philippines	Oui	Oui	Oui
Fidji				Ouzbékistan	En cours	Oui	Oui
Îles Cook				République de Corée	Oui	Oui	n.d.
Îles Marshall				République démocratique populaire lao			
Îles Salomon				République populaire démocratique de Corée			
Inde	Oui	Oui	Oui	Samoa			
Indonésie	En cours	Non	En cours	Sri Lanka	En cours	En cours	n.d.
Iran, Rép. islamique d'		Oui	Oui	Tadjikistan	Oui	Oui	Oui
Japon	Oui			Thaïlande	n.d.	Non	n.d.
Kazakhstan	Oui	Oui	Oui	Timor-Leste			
Kirghizistan	Oui	Oui	Oui	Tonga			
Kiribati				Turkménistan			Oui
Malaisie				Turquie	n.d.	Oui	Oui
Maldives				Tuvalu			
Micronésie (États fédérés de)				Vanuatu			
Mongolie	Oui	n.d.	n.d.	Viet Nam	En cours	Oui	Oui
Myanmar							

Europe et Amérique du Nord

	Plan d'action national pour l'EED	Comité national de l'EED	Point focal national pour l'EED		Plan d'action national pour l'EED	Comité national de l'EED	Point focal national pour l'EED
Albanie	En partie	Non	Oui	Irlande	n.d.	n.d.	Oui
Allemagne	Oui	Oui	Oui	Israël	Oui	Oui	Oui
Andorre	Oui	En cours	Oui	Italie	En cours	Oui	Oui
Arménie	Oui	Oui	Oui	Kazakhstan	En cours	En cours	En cours
Autriche	n.d.	n.d.	Oui	Lettonie	En cours	En cours	Non
Azerbaïdjan	Non	Non	Oui	Lituanie	Oui	En cours	Oui
Bélarus	En cours	En cours	En cours	Luxembourg	n.d.	n.d.	Oui
Bosnie-Herzégovine	n.d.	n.d.	Oui	Malte	n.d.	n.d.	Oui
Bulgarie	n.d.	n.d.	Oui	Monaco	n.d.	n.d.	Oui
Canada	En cours	En cours	Oui	Monténégro	n.d.	n.d.	n.d.
Croatie	En cours	En cours	En cours	Norvège	Oui	Oui	Oui
Chypre	En cours	En cours	Oui	Pays-Bas	Oui	Oui	Oui
Communauté belge flamande	Non	Non	Oui	Pologne	Non	Non	Oui
Communauté belge française	En cours	En cours	Oui	Portugal	n.d.	n.d.	Oui
Danemark	n.d.	n.d.	Oui	République de Moldova	Oui	En cours	Oui
Espagne	n.d.	Oui	Oui	République tchèque	En cours	Oui	Oui
Estonie	En cours	Non	Oui	Roumanie	En cours	Non	Oui
États-Unis d'Amérique	n.d.	n.d.	n.d.	Royaume-Uni	Oui	Oui	Oui
Ex-République yougoslave de Macédoine	En cours	Non	Oui	Saint-Marin	n.d.	n.d.	Oui
Fédération de Russie	n.d.	n.d.	Oui	Serbie	Non	Non	En cours
Finlande	Oui	Oui	Oui	Slovaquie	n.d.	n.d.	Oui
France	Oui	Oui	Oui	Slovénie	Non	Oui	Non
Géorgie	En cours	Oui	Oui	Suède	Oui	Oui	Non
Grèce	Oui	Oui	Oui	Suisse	n.d.	n.d.	Oui
Hongrie	En cours	Oui	Oui	Tadjikistan	Oui	Oui	Oui
Islande	n.d.	n.d.	Oui	Turquie	n.d.	Oui	Oui
				Ukraine	n.d.	n.d.	Oui

Amérique latine et Caraïbes

	Plan d'action national pour l'EDD	Comité national de l'EDD	Point focal national pour l'EDD		Plan d'action national pour l'EDD	Comité national de l'EDD	Point focal national pour l'EDD
Antigua-et-Barbuda				Guyane			
Argentine	Oui	Oui	Oui	Haïti			
Bahamas	Non	Non	Non	Honduras		Oui	
Barbade	Non	Non	Non	Jamaïque			
Belize	Non	Non	Non	Mexique	Oui	Oui	n.d.
Bolivie	n.d.	n.d.	n.d.	Nicaragua			
Brésil	Oui	Oui	Oui	Panama			
Chili	Oui	Oui	Oui	Paraguay	n.d.	n.d.	n.d.
Colombie	Oui	Oui	Oui	Pérou	Oui	Oui	Oui
Costa Rica				République dominicaine	Oui	Oui	Oui
Cuba	Oui	Oui	Oui	Sainte-Lucie			
Dominique	Non	Non	Non	Saint-Kitts-et-Nevis			
Equateur	Oui	n.d.	n.d.	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	En cours	Oui	Oui
El Salvador				Suriname			
Grenade	Non	Non	Non	Trinité-et-Tobago			
Guatemala				Uruguay	n.d.	Oui	Oui
				Venezuela	n.d.	n.d.	Oui